

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5178

20 mai 2023
Prix : 2 €
7jours.fr

**BRETAGNE
À L'INTERNATIONAL**

M-extend :
10 ans en Inde

**12^e SEMAINE
DU GOLFE**

Le Morbihan
toutes voiles dehors

Xavier
Roussel
directeur général
SurfactGreen

« **LE GREEN**
DOIT
ÊTRE **PERFORMANT** »

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

22
25
JUIN
2023
16^e ÉDITION



UGOLF

BRETAGNE[®]

COORDONNÉ PAR
RIVA.COM
/EVENTS

Blot OPEN DE BRETAGNE

PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

CHALLENGE[™]
TOUR

SPA MARIN
du VAL ANDRÉ
THALASSO RESORT *****



LAMBALLE
TERRE & MER
Communauté d'agglomération

ffgolf[®]



Côtes d'Armor
le Département



7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5178
ÉDITÉ PAR « 7jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 I 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- Visite officielle
- Carnet
- Le salon Space
- Hôpital Rance Emeraude

Économie p/10

- Brèves
- TEDx Youth
- M-extend a choisi l'Inde
- L'ordre des géomètres-experts bretons
- La nuit du bâtiment

Focus p/20

- Xavier Roussel, directeur général de SurfactGreen

Expertise p/26

- La justice restaurative

Art de vivre p/29

- Boschet Festival
- Semaine du Golfe

Annonces légales p/33



Visite officielle La présidente de l'Assemblée nationale à Belle-Île-en-Mer et Lann-Bihoué

Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, étaient en déplacement dans le Morbihan début mai.

4 ans après son ouverture, le centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer est enfin inauguré. Une inauguration maintes fois reportées, mais qui, cette fois-ci, se fait en grande pompe avec la présence de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, et d'Agnès Firmin-Le Bodo, ministre chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

Les deux officielles ont tenu à saluer l'exemplarité de l'établissement insulaire « avec ses différents services proposant une grande polyvalence de soins, des urgences aux consultations périnatales,

Yaël Braun-Pivet et Agnès Firmin Le Bodo échantent avec les professionnels du centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer



Inauguration du centre hospitalier de Belle-Île-en-Mer par la ministre Agnès Firmin Le Bodo

en passant par la radiologie ». Et de louer le « Label hôpital de proximité » obtenu par le centre hospitalier en 2021 : « Vous êtes même allés jusqu'à créer une maison de santé pluri-professionnelle au sein de l'établissement, valorisant l'exercice mixte de professionnels de santé. » À l'issue de cette cérémonie, la ministre a annoncé, d'ici l'été, le lancement « d'un plan d'action afin de porter leur nombre à 4 000 sur le territoire national à horizon 2027 ».

La suite du déplacement officiel morbihannais de la présidente de l'Assemblée nationale s'est déroulée près de Lorient où elle a pu visiter en début d'après-midi la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué de la Marine nationale, dans la perspective de l'examen par l'Assemblée du projet de loi de programmation militaire.





© G. Ayer

Aiguillon construction

Thierry **Heyvang**
nouveau
directeur général

Le conseil d'administration d'Aiguillon construction nomme Thierry Heyvang directeur général. Il prendra ses fonctions le 1^{er} juin, succédant ainsi à Frédéric Loison, à la tête du bailleur social breton depuis 2015, et qui fera valoir ses droits à la retraite. Diplômé de l'École Supérieure de Gestion et de Commerce de Tours, Thierry Heyvang commence sa carrière en tant que négociateur immobilier. Il devient gérant minoritaire de sa structure. Il intègre ensuite des fonctions dans le domaine du logement social dès 1999, en rejoignant le Groupe CIL Atlantique, puis Logiliance Ouest dès 2006, où il accompagne la fusion de 5 CIL (Comité interprofessionnel du logement). En 2013, il rejoint le Groupe Partelios où il exerce différentes fonctions, dont président du Directoire de l'ESH (Entreprise Sociale pour l'Habitat) et président du GIE (Groupement d'Intérêt Économique). Il accompagne en 2017 le rapprochement de Partelios avec le Groupe Arcade-Vyv et devient à cette occasion membre du Comité de Direction générale du Groupe Arcade-Vyv.



© DR

Bpifrance

Marie **Poussin**
nommée directrice
du réseau Ouest

Marie Poussin succède à Arnaud Peyrelongue à la tête du réseau Ouest de Bpifrance. Diplômée de l'EM Normandie et de l'IAE de Caen, Marie Poussin a intégré Bpifrance en 2007 comme chargée d'affaires financement au sein des directions régionales Bpifrance Caen puis Rennes. Elle est nommée déléguée territoriale Bpifrance Le Mans en 2011, et directrice régionale Caen en 2017. En 2020, elle devient Directrice régionale Bpifrance Paris, fonction qu'elle occupe jusqu'à sa nomination à la tête du Réseau Ouest de Bpifrance. La direction du réseau Ouest est composée de 12 implantations en Bretagne (Brest, Lorient, Rennes, Saint-Brieuc), Pays de la Loire (La Roche-sur-Yon, Le Mans, Nantes) et Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau, Poitiers). Chacune représente et exerce l'ensemble des métiers de la banque en proposant aux entrepreneurs l'accès à son continuum d'offres de financement et d'accompagnement.

Space 2023

Souveraineté alimentaire et énergie au cœur de la 37^e édition

Du 12 au 14 septembre 2023 au parc expo de **Rennes** se tiendra le Salon international de l'élevage, le Space. Lors d'une conférence de presse, l'équipe du salon a précisé les contours d'une édition placée sous le signe de l'énergie et de la souveraineté alimentaire. Moment annuel attendu, d'échanges et de rencontres, le rendez-vous se déroulera sur fond de hausse des coûts de l'énergie, changement climatique, renouvellement des générations et fluctuation des cours des produits agricoles.

Temps fort de la rentrée agricole, le Space renouera-t-il avec son niveau de fréquentation d'avant crise sanitaire ? Si le salon avait plutôt pour habitude d'accueillir 100 000 visiteurs, dont environ 15 000 étrangers, 90 000 visiteurs ont été comptabilisés en 2022, dont 8 400 internationaux. « Cette année, nous attendons un visitorat international renforcé. Nous constatons également le retour des exposants chinois », précise Anne-Marie Quéméner, commissaire générale du Space.

Visiteurs : 120 pays attendus

La guerre en Ukraine a fortement impacté les politiques agricoles des pays dépendants des approvisionnements ukrainiens et russes. La question de la souveraineté alimentaire est devenue cruciale pour de nombreux pays, notamment pour les pays en voie de développement.



Le Space est un carrefour international, vitrine des solutions que le monde agricole peut proposer face au défi alimentaire mondial. Le salon accueille chaque année des visiteurs de plus de 120 nationalités différentes, le positionnant comme « un salon de haut niveau international », selon les termes d'Anne-Marie Quéméner. Des délégations du monde entier sont attendues, dont certaines sont déjà annoncées :

- Une délégation d'Arabie Saoudite devrait rencontrer la filière aquacole, car d'importants investissements sont en cours dans le pays pour développer l'activité de pêche avec pour objectif de passer de 100 000 tonnes produites à 600 000 tonnes en 2030 ;
- Un groupe d'éleveurs de l'association des producteurs de lait du Punjab (Inde) ;
- Des membres de la CCI franco-iranienne.

Focus Afrique

Anne-Marie Quéméner insiste sur le lien privilégié du Space avec le continent africain. « Le Space est le point de référence pour les acteurs des filières animales, en particulier d'Afrique de l'Ouest, sur la question de souveraineté alimentaire. Au Sénégal, il y a à ce jour 18 millions d'habitants, ils seront 67 millions en 2100. Les agriculteurs sénégalais veulent s'inspirer du modèle français pour l'organisation de la filière, la santé des animaux, l'alimentation et la nutrition animales, les bâtiments, le matériel, etc. En France, nous avons le savoir-faire pour répondre à différentes tailles d'élevages. »



L'équipe du Space, de g. à dr. : Jean-Yves Rissel, responsable des concours; Marcel Denieul, président du Space; Anne-Marie Quémener, commissaire générale; Didier Lucas, président de la Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, qui représentait André Sergent, le président de la chambre régionale, retenu sur son exploitation.

L'Espace pour Demain et le hall 4 dédiés à l'énergie

Autre enjeu majeur pour les agriculteurs : les questions énergétiques. La part de l'énergie, qui représentait 10 à 12% des coûts de production, a triplé. Comme le souligne le président de la Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, Didier Lucas, deux grandes questions s'imposeront lors du salon : « comment réduire la consommation des exploitations et comment produire de l'énergie ? ».

Le Space prévoit de mettre en valeur les investissements faits pour économiser l'énergie. En Bretagne, 1 379 exploitations ont été accompagnées par des aides entre 2015 et 2020 pour la rénovation énergétique. Des travaux qui permettent 20 à 50% d'économie en consommation. En parallèle, le Space entend montrer que le monde agricole peut être producteur d'énergie : panneaux solaires photovoltaïques, éolien, bois énergie... Ces thématiques seront au cœur de L'Espace pour Demain, qui draine des exposants acteurs de l'innovation et de la recherche, et l'intégralité du Hall 4 sera

dédiée à l'énergie. Des conférences sont déjà prévues. Notons par exemple : « L'énergie solaire thermique, une réponse à la crise énergétique pour les exploitations agricoles » ou « Production d'énergie agricole, quelle acceptabilité sociale ? ».

Le Space 2023 en chiffres

À ce jour le salon enregistre :

- 1 100 exposants
- 1/3 d'exposants internationaux (36 pays représentés, majoritairement européens)
- 20% de nouveaux exposants
- 2e édition de l'Espace Jeunes
- 1re édition du Tech'Agri challenge by Innov'Space, concours d'innovation pour étudiants
- 550 bovins de 13 races différentes sur le grand ring
- 200 animaux de 11 races ovines et caprines présents

« Le Space est le point de référence pour les acteurs des filières animales, en particulier d'Afrique de l'Ouest, sur la question de souveraineté alimentaire. »

Hôpital territorial « Rance-Emeraude » La localisation se précise



Le projet de construction du nouvel hôpital territorial avance. Après avoir étudié quatre sites potentiels, le comité de pilotage a décidé d'approfondir les études techniques sur le site de la zone Atalante à Saint-Jouan des Guérets, qui s'est avéré être le plus adapté aux enjeux environnementaux, d'aménagement du territoire et au projet médical.

Le projet d'investissement porté par le Groupement Hospitalier « Rance-Emeraude » comprenant la création d'un nouvel hôpital territorial avec une répartition de l'offre de soins entre Saint-Malo, Dinan et Cancale rentre dans une nouvelle phase. Le site de la zone Atalante à Saint-Jouan des Guérets a été identifié comme pouvant accueillir le nouvel hôpital, reste à finaliser le dossier technique. Le coût de la construction du nouvel établissement est estimé à 445 M€ et sera aidé par l'Etat à hauteur de 177 M€. Ce projet hospitalier bénéficie ainsi du plus fort soutien financier en Bretagne. Le choix de l'implantation du nouvel hôpital sera confirmé en juin avant que le dossier ne soit présenté en septembre au Conseil National pour les Investissements en Santé et transmis ensuite au Secrétariat général pour l'investissement, chargé d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'État.

Restructuration des 4 sites du Groupement Hospitalier de territoire

Outre la construction du nouvel établissement, l'offre de soins va également être restructurée. Le centre hospitalier de Dinan sera modernisé et réorganisé pour accueillir un service d'urgences, des hospitalisations conventionnelles et de jour, des consultations spécialisées, de la chirurgie ambulatoire et de l'imagerie médicale. Le maintien du service périnatal de proximité est également prévu, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment pour les soins de suite et de réadaptation spécialisés. Le centre hospitalier de Saint-Malo sera converti en site « ville-hôpital » avec une offre médico-sociale (EHPAD), tandis que le nouveau plateau technique de recours à Saint-Jouan des Guérets offrira des services de chirurgie, de réanimation, de maternité, d'hospitalisation de médecine polyvalente et spécialisée, de gériatrie aiguë, d'imagerie médicale et de réadaptation. Le centre hospitalier de Cancale, quant à lui, bénéficiera d'un développement de l'EHPAD et des consultations avancées en gériatrie.

6/7 JUILLET 2023

RENNES ST-JACQUES
PARC DES EXPOSITIONS

Vos clients sont les collectivités...
ce salon est votre allié !

Inscrivez-vous vite :
terres-et-maires35.bzh

LE RENDEZ-VOUS DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS DU GRAND OUEST

Avec plus de 150 partenaires/exposants de tous secteurs et la participation de départements voisins, dont la Mayenne, la Manche et la Loire-Atlantique, le Salon Terres & Maires s'annonce comme LE rendez-vous incontournable des collectivités et de tous les acteurs économiques locaux et régionaux.

333 communes

&

18 intercommunalités

mobilisées

150

exposants

5 000

visiteurs
attendus

Acteurs publics, collectivités, décideurs, entreprises...
l'ensemble du tissu économique et politique du Grand
Ouest se donne rendez-vous les 6 et 7 juillet à Rennes.

Objectif ZAN, commande publique, transition
énergétique, gestion des ressources, rénovation des
bâtiments, mobilités, accessibilité : les grands enjeux et
spécificités des territoires seront au cœur des
discussions.

Échanges informels, conférences, tables-rondes, plateau
TV, ateliers croisés : un programme sur mesure pour un
événement inédit et fédérateur !



Martial Foucault,
« grand témoin »
du salon
Terres et Maires

Directeur du CEVIPOF (CNRS),
Martial Foucault est un
politologue, spécialiste des
questions de comportement
politique et électoral.

Auteur de plusieurs ouvrages,
dont « Maires au bord de la
crise de nerfs » (2020) ou
« L'État et le dialogue social »
(2023), il sera l'invité d'honneur
du salon Terres et Maires.



INSCRIVEZ-VOUS VITE :
terres-et-maires35.bzh

CONTACT :
contact@terres-et-maires35.bzh

Partenaires du Salon Terres & Maires :



Un événement : **RIVA.COM**
EVENTS



MORBIHAN

727 Sailbags ouvre à Saint-Malo

Après Lorient, Vannes, Cannes, Arcachon, la Trinité-sur-Mer, Nantes, Saint-Martin-de-Ré, l'entreprise lorientaise 727 sailbags ouvre une nouvelle boutique à Saint-Malo dans l'ancien magasin de luxe Escalles de la Cité corsaire, transformée en boutique éphémère Armor Lux pendant la Route du Rhum 2022.

L'enseigne 727 Sailbags s'est fait une spécialité de la fabrication et la vente de bagages et sacs à main en voiles recyclées. Elle transforme indifféremment les voiles blanches des plaisanciers en dacron et celles utilisées par les bateaux de courses. La marque née à Lorient affiche clairement ses ambitions environnementales comme principe de son activité : « *Nous transformons les voiles en prêt-à-porter et en objets de décoration. Nous ralentissons ainsi le cycle de la dégradation de ces toiles de bateaux en valorisant nos savoir-faire.* »

Afin de garantir à chaque objet une parfaite traçabilité, chaque sac renferme sa propre fiche d'identification qui raconte le parcours de la voile recyclée.

BRETAGNE

Les experts-comptables s'associent à Entreprendre Pour Apprendre

L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne (CROEC) et Entreprendre Pour Apprendre Bretagne (EPA) ont acté un partenariat au travers duquel les experts-comptables viendront accompagner les jeunes dans leurs apprentissages liés à l'entrepreneuriat. La convention a été signée par Gwennog Grall, président du CROEC Bretagne, et Gaël Le Bohec, président d'EPA. EPA Bretagne accompagne les jeunes et anime des programmes pédagogiques qui leur permettent de se réaliser grâce à l'expérimentation de la création d'entreprise. L'action de l'association favorise l'orientation et contribue à rendre les jeunes acteurs de leur avenir social et professionnel.



Gwennog Grall, président du CROEC Bretagne, et Gaël Le Bohec, président d'EPA

ILLE-ET-VILAINE

Cap Transactions installe son siège social au Digital Park de Via Silva

L'agence immobilière vient d'emménager dans ses nouveaux locaux à Via Silva, au nord de Cesson-Sévigné. Au sein de l'ensemble immobilier Digital Park d'une surface totale de 12 500 m², Cap Transactions et ses équipes ont investi un plateau de bureaux neuf d'environ 800 m² avec rooftop privatif au 3^e étage du bâtiment C. Les nouveaux locaux

ont été pensés pour favoriser la qualité de vie au travail et le confort de chacun, avec des espaces ouverts et des bureaux partagés. Les deux dirigeants de l'entreprise, Frédéric Laurent et Alexandre André, se réjouissent de pouvoir travailler en synergie avec les grandes entreprises de la cybersécurité et des sociétés du numérique présentes dans cette zone devenue la « *silicon valley* » rennaise.





ILLE-ET-VILAINE

Des élèves ingénieurs inventent un spray pour conserver fruits et légumes

Le challenge Innov'Chem 2023, organisé par l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, a proposé aux élèves ingénieurs de réfléchir à des solutions pour améliorer la pratique de la cuisine à la maison. Les projets pouvaient concerner un produit alimentaire, un ustensile de préparation culinaire, un gain de temps ou d'espace, une économie d'ingrédients ou de moyens, la simplification d'une technique, ou encore un objet multifonctions. Après trois jours d'affrontement entre 10 groupes d'élèves ingénieurs de 1^{re} année, le projet « Kito'Frais » a remporté le 1^{er} prix du challenge. Ce spray conçu par les étudiants permet la conservation des fruits et des légumes. Le produit innovant, à base de chitosane et d'acide lactique, crée un film protecteur autour des fruits et légumes, retenant l'eau à l'intérieur et évitant l'oxydation prématurée. Cette solution est écologique, avec un emballage zéro déchet et la valorisation des déchets de crevettes utilisés pour obtenir le chitosane.

5

MORBIHAN

Mousqueton ouvre sa 15^e boutique à Angers

L'enseigne morbihannaise installée à Plescop (Morbihan) crée et vend des modèles de vêtements d'inspiration marine : marinières, vestes et vareuses en toile de différentes couleurs... Elle dispose actuellement d'un réseau comptant 14 boutiques et annonce l'ouverture d'une 15^e dans le courant du mois de juin à Angers (Maine-et-Loire). Et les ambitions de la marque ne s'arrêtent pas là. Portée par des partenariats solides comme avec les footballeurs du FC Lorient, les pongistes de la Garde du Vœu d'Hennebont ou les marins de la Semaine du Golfe, la marque prévoit d'autres ouvertures hexagonales à un rythme soutenu. Mousqueton dessine et conçoit ses produits au siège social de l'entreprise installé à Plescop, dans le Morbihan et sous-traite leur fabrication au Portugal, en Espagne et au Maghreb.



ILLE-ET-VILAINE

Simango lève 3,5M€ pour la formation digitale en santé

La startup rennaise spécialisée dans les formations professionnelles digitales et immersives pour le secteur de la santé, annonce une deuxième levée de fonds de 3,5 millions d'euros auprès de ses investisseurs historiques Épopée Gestion et Breizh-Up, ainsi que du nouvel investisseur Vivalto SAS. La startup fondée par Vincent-Dozhwal Bagot, médecin, développeur de jeux vidéo éducatifs, et Guillaume Maquinay, spécialiste de la formation continue, connaît une croissance soutenue depuis sa création en 2018. Simango a généré un chiffre d'affaires récurrent proche du million d'euros en 2022 et ambitionne d'atteindre 7 millions d'euros d'ici 2025. La startup prévoit environ 25 recrutements d'ici fin 2024 pour soutenir cette croissance.

La levée de fonds permettra à Simango de se développer sur le marché du sanitaire et de renforcer son catalogue de formations autour de la sécurité des soins et de la prise en charge des patients.



Les jeunes

TEDxRennes Youth

La première édition du TEDxRennes Youth s'est déroulée sous le thème de « Osez avec Brio »

ont « osé avec brio »

Le 13 mai dernier a marqué la première édition du TEDxRennes Youth, qui s'est déroulée dans la Halle de la Brasserie Saint-Hélier à **Rennes**. Plus de 200 personnes ont assisté à cet événement organisé par les jeunes de l'association Bretagne ID Large.

Il s'agit d'une dizaine de jeunes à s'être portés volontaires pour monter cette première édition, version « jeune », du TEDxRennes. En quelques semaines, « les youth » comme ils aiment se nommer, ont réussi à organiser un événement d'une belle qualité, avec pour thème « Osez avec Brio ». « Nous avons choisi de conjuguer le verbe "oser" pour le rendre inclusif, afin qu'il incite à l'action », détaille Antoine Ferrion, jeune organisateur en chef du TEDxRennes Youth. « Trop souvent, nous nous limitons nous-mêmes par la peur de l'échec ou par le confort de la routine. Notre génération tend à briser ces codes et à aspirer à un monde plus juste. Le "brio", quant à lui, représente cette étincelle qui nous pousse à être créatifs et innovants dans notre approche. En combinant cette audace avec une attitude positive et déterminée, nous pouvons réaliser des choses incroyables. Le TEDxRennes Youth veut montrer cette voie en invitant de jeunes intervenants à partager leurs idées, leurs pensées et leurs créations. »





Tiffany Mazars, entrepreneure de 29 ans.
« En situation de handicap invisible, elle intervient pour montrer la voie de tous les possibles, avec comme mots clés : l'amour, le partage et le respect de chacun. »

©BrunoAstorg-Views+Factory

5 intervenants ont ainsi été sélectionnés par l'équipe. Melvina Ravard, Emeline Ostyn, Tao Chéret, LBLK et Tiffany Mazars ont su captiver et émouvoir le public. Leurs talks, travaillés en un peu plus d'un mois de coaching, ont été décrits par le public comme « inspirants et bouleversants ». L'initiative a notamment séduit Florence Verdière, une habituée des conférences, qui a souhaité faire découvrir cet univers à sa fille. « J'ai trouvé l'événement très organisé, riche et millimétré. L'animateur était super et les intervenants très courageux, j'ai particulièrement été émue par le témoignage de Tao sur l'homosexualité », a-t-elle confié. « Une conférence comme le TEDxRennes Youth permet d'initier des discussions après l'événement, briser certains tabous et échanger entre parents et adolescents. »



©BrunoAstorg-Views+Factory

Pour Maelys Guillard, membre de l'équipe Youth, l'expérience a été formatrice. « Le TEDxRennes Youth est un projet formidable, car il donne réellement la parole aux jeunes. Nous l'avons mené de A à Z, avec certes des réunions qui finissent très tard, mais toujours avec le sourire. Le défi était difficile à relever, mais nous l'avons fait. Le jour J, l'émotion était forcément présente, à la fois dans les loges et au fond de la salle. Ce n'est qu'à la fin que je me suis rendue compte de tout le travail accompli. Nous pouvons en être fiers ! »

Le projet TEDxRennes Youth est né il y a près de deux ans, sous l'impulsion de Hugo Gérard et Hugues Deghorain, co-présidents de Bretagne ID Large. L'association, qui compte plus de 100 membres de tous horizons et organise depuis 11 ans les conférences TEDxRennes a porté le concept Youth pour ouvrir le TEDx à la jeunesse « Un événement créé par les jeunes et à destination des jeunes, mais pas que... la jeune génération est porteuse d'espoir, d'idées nouvelles ; ce qui permet aux moins jeunes de sortir de leurs paradigmes et de réfléchir différemment », explique Florian Gaudin, président de l'association organisatrice du TEDxRennes Youth.

L'équipe TEDxRennes Youth compte aujourd'hui une dizaine de jeunes. « Si vous êtes motivé, créatif et que vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences, nous accueillons tous les profils. Nous croyons en la diversité et en l'inclusion, et nous encourageons les personnes de tous horizons à nous rejoindre. » L'appel est lancé.

LBLK, c'est l'histoire de 2 sœurs, Elle.B et Leki qui rappent et chantent depuis l'enfance. Elles mettent à l'honneur leur amour pour l'écriture en abordant leur vécu, la place des femmes dans la société, notamment dans le milieu du rap.

Agri / agro

Pourquoi M-extend a choisi l'Inde

Par Suzanne Bruneau

Acteur majeur du machinisme agricole, dont le siège social se situe à **Acigné (35)**, M-extend a investi dans des sites de production à l'étranger. Le fabricant de chargeurs sur tracteurs compte notamment sur son site en Inde, future 3^e puissance économique mondiale, pour conquérir de nouveaux marchés.



© M-extend

Ce spécialiste de l'équipement de maintenance sur tracteurs agricoles ambitionne de doubler de taille à l'horizon 2027 et passer à 216 millions d'euros de chiffre d'affaires contre 145 millions d'euros aujourd'hui. M-extend s'est donc lancé depuis quelques années dans la conquête de nouveaux marchés hors des frontières françaises. Direction l'Inde pour cette entreprise familiale, créée en 1951.

Mise de départ : 1 million d'euros

Flashback dans les années 2010. M-extend cherche des opportunités de développement à l'international. En 2011, un voyage en Inde organisé par le syndicat Axema* marque le début de l'aventure. « *Le pays est le plus grand marché de tracteurs en volume au monde. Quand il y a un marché de tracteurs, il y a un marché pour les chargeurs* », explique Franck Mailleux, membre du directoire. La prise de contact avec les tractoristes indiens permet de

« se rendre compte de la force du pays et de la valorisation du savoir-faire, en particulier en mécano-soudure et en usinage. »

L'implantation de M-extend à Pune, au sud de Mumbai, se fait rapidement, propulsée par l'intérêt d'un tractoriste et accompagnée par Bretagne Commerce International. En 2012, le groupe breton conclut une joint-venture avec une famille indienne et commence à opérer dans un bâtiment de 4 500 m², en location, avec des machines d'occasion. Pour se faire, M-extend injecte 1 million d'euros : « *une enveloppe relativement légère, 5 fois moins importante que celle nécessitée pour notre implantation au Brésil au même moment* ».

De 5 à 13 millions d'euros

En 2014, la société rachète l'intégralité des parts de la joint-venture. Si les volumes produits au départ sont faibles, la croissance du groupe en Europe corrélée à des difficultés à recruter des soudeurs conduit M-extend à fabriquer des sous-ensembles mécano-soudés pour le marché européen dans son centre indien. « *Si nous n'avions pas eu ce besoin de sous-traitance*



Le site M-extend de Pune, en Inde

intragroupe, nous ne serions peut-être pas restés », analyse Franck Mailloux avec le recul.

Une configuration qui varie depuis l'an dernier puisque des contrats avec des tracteuristes indiens, à la fois pour le marché intérieur indien et l'export, ont dopé la croissance de l'entité indienne. Le site est passé de 140 à 260 employés. Le chiffre d'affaires progressera fortement passant de 5 millions d'euros en 2022 à 13 millions en 2023.

M-extend ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « Nous avons fait des investissements industriels en 2022 pour être dans un bâtiment de 15 000 m². À terme,

nous visons 25 millions d'euros avec 300 à 400 salariés. Nous réfléchissons également à l'option d'avoir plusieurs sites. En Inde, il y a des pools industriels comme Chennai ou Delhi. », précise Franck Mailloux.

Le potentiel gigantesque du marché indien

M-extend fait partie des 700 entreprises françaises implantées en Inde, qui n'est autre que le premier pays producteur de lait au monde**. Une aubaine pour le professionnel du machinisme agricole qu'est M-extend. Récemment, le gouvernement de Narendra Modi a justement annoncé sa volonté d'exporter du lait. « La filière n'est pas structurée, mais va avoir à s'organiser, en particulier sur la collecte et la conservation. Un jour ou l'autre, les exploitations agricoles vont avoir à se dimensionner différemment. Nous avons une approche patiente qui vise la notoriété de marque. » Le secteur laitier voit d'ailleurs percer

d'autres entreprises du Grand Ouest. La Serap, société mayennaise et numéro 2 mondial de la réfrigération du lait, a vendu plus de 5 000 tanks à lait, produits dans son usine du Gujarat, dans tout le pays.

Le premier ministre Narendra Modi est l'invité d'honneur du défilé du prochain 14 Juillet à Paris, « l'occasion d'engager une nouvelle phase du partenariat stratégique » entre les deux pays, selon un communiqué franco-indien. En plus d'être officiellement devenu le pays le plus peuplé au monde avec 1,4 milliard d'habitants, le PIB indien dépassera celui du Japon et de l'Allemagne en 2027, selon la banque américaine Morgan Stanley, ce qui en fera la troisième puissance économique du monde derrière les États-Unis et la Chine.

* *syndicat français des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'agroenvironnement*

** *En 2021, l'Inde a produit environ 198 millions de tonnes de lait, soit près d'un cinquième de la production laitière mondiale.*



« Notre profession maille parfaitement le territoire »

Installé à Fougères et membre du Conseil régional des géomètres-experts depuis 2008, Denis Attencia a été élu président du Conseil régional de l'Ordre en 2013. Il a cédé sa place au Morbihannais David Nicolas en avril dernier qui prendra ses fonctions au 15 juin 2023 et revient sur les grandes évolutions du métier.

7 Jours : Comment prenez-vous ce passage de témoin ?

Denis Attencia : J'ai bien sûr un petit pincement au cœur, car j'ai été passionné par toutes les différentes fonctions que j'ai occupées durant les 15 dernières années. J'espère avoir pu rendre à la profession tout ce qu'elle m'a apporté. Mais je quitte la présidence avec l'assurance que mon successeur, David Nicolas, est prêt à assumer cette responsabilité. Et je serai le premier à le soutenir.



Géomètre-expert, une profession essentielle, mais peu connue...

D. A. : C'est vrai, c'est un tout petit monde. Nous sommes 1 870 en France et 116 en Bretagne. Nous avons comme les médecins la liberté d'installation et, pourtant, notre profession maille parfaitement le territoire. Outre cette volonté constante de servir l'ensemble de la population, les nouveaux venus ont aussi de nouvelles aspirations... Bon nombre de jeunes s'installent en créant leur propre cabinet. Chacun organise dorénavant son profil professionnel comme il l'entend et gère son temps différemment de la génération précédente.



De grandes évolutions attendent-elles la profession ?

D. A. : La grande évolution en cours est celle de la qualité de la donnée. Quelle valeur globale a-t-elle ? Tant du point de vue technique, que juridique ou financier. C'est vraiment le sujet qui nous occupe en ce moment et pour de nombreuses années. On voit bien que l'autorité est de plus en plus interrogée. Et, c'est bien. Par le passé, certaines données étaient considérées comme acquises, mais cela ne suffit plus. Demain, ce que l'on proposera à nos clients doit être qualifié, incontestable ! Je prends un exemple concret. Si je sais qu'aujourd'hui les orages solaires ont de fortes chances de perturber les données GPS entre 11h et 13h, je dois certifier que j'ai pris mes mesures à d'autres horaires.

Vos clients émettent tant de doutes que ça ?

D. A. : La volonté d'adopter une méthodologie absolument irréprochable vient de la profession elle-même et pas de nos clients. C'est important de préciser que nous souhaitons tous nous préparer au monde de demain avec des données qualifiées même s'il faut reconnaître que le contentieux nous fait grandir. Une précision tout de même : nous n'avons pas à souffrir de davantage de contentieux, mais ils sont beaucoup plus coûteux.

Un autre domaine dans lequel votre profession joue un rôle d'avenir ?

D. A. : La loi « Zéro artificialisation nette » fait beaucoup parler d'elle. Il en est question depuis longtemps, mais le sujet est plus brûlant depuis 18 mois. Je crois que les sénateurs n'ont pas vu toutes les conséquences d'une telle loi. Et c'est notre rôle que d'expliquer aux élus les conséquences sur le terrain. En étant présents dans tous les territoires, nous sommes légitimes pour expliquer les excès du texte. Un seul exemple : une commune qui n'a pas eu de projets fonciers sur les 10 dernières années doit, comme les autres, réduire de 50 % ce qu'elle a consommé au cours de la période précédente. Le calcul est simple : elle ne peut pas mener de nouveaux projets ! En somme, si la commune a été vertueuse jusque là, elle ne peut plus se développer. Il faut apporter des nuances à ce texte. Sinon, on crée des réserves d'Indiens.

L'élévation des bâtiments n'est-elle pas une réponse satisfaisante ?

D. A. : Gagner en verticalité ne peut être qu'une partie de la réponse. Nous constatons actuellement un manque de 300 000 à 400 000 logements, il faut bien les construire ! Il y a trop de gens mal logés et le logement social doit sortir de terre. Et comme 40 à 60 % de ce secteur de l'habitat dépend du secteur privé, il faut bien le laisser agir. Le droit à construire est une question essentielle pour le futur de notre société.



©DR

Nuit du Bâtiment 2023

La FFB 35 fait salle comble au Château des Pères en accueillant les artisans et entrepreneurs du BTP d'Ille-et-Vilaine, autour d'une soirée cabaret.

Xavier Champs sur scène

Pour sa traditionnelle soirée festive annuelle réunissant les artisans et entrepreneurs de tout le département, la Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine a choisi l'orangerie du Château des Pères et la non lointaine troupe du cabaret Moustache. « *Ce lieu met en lumière ce que nous avons de plus beau dans nos métiers, la conservation des savoir-faire et du patrimoine bâti* », lançait en introduction Xavier Champs, président de la FFB 35.

« *J'arrive au bout de mes 6 ans de mandat, et j'espère avoir été digne de vous représenter et de défendre avec conviction les intérêts de notre profession. Ce sont 6 années de belles rencontres et d'échanges dans de nombreuses réunions avec vous partout dans le département.* » Xavier Champs passera le relai au futur président le 12 juillet prochain. Il laissera derrière lui une fédération départementale forte de plus de 1 300 adhérents qui représentent près de 14 000 salariés. « *Un chiffre considérable et un dynamisme qui nous positionnent dans le top 5 des fédérations départementales du réseau FFB* ».

Près de 500 personnes ont participé à la Nuit du Bâtiment



©Mael Photography

©Mael Photography

Parmi les nouveaux adhérents de la FFB 35 depuis un an, une trentaine étaient présents : Xavier Champs les a mis à l'honneur pour leur souhaiter la bienvenue.

Chaque année, la FFB 35 accompagne par ailleurs une trentaine d'entreprises dans leurs démarches de transmission ou reprise d'entreprises : 3 transmissions ont été mises en lumière pour leur caractère familial : Romain Brégent qui a repris l'entreprise Joubrel maçonnerie à la Mézière, Thomas Leroy, qui a repris l'entreprise Leroy Menuiserie aux Portes du Coglais, et Hans Levillain et Khalil Benyelles, qui ont repris tout récemment l'entreprise malouine Tercy-Levillain.

Les filleuls

- AF Agencement à Pacé • Bâti Solutions BZH à Bruz • Blot SARL à Vitré
- Jean-Charles Choma à Guipry Messac • Cipli Sarl à Cesson-Sévigné • DCI 35 à Mordelles
 - Domino Constructions à Saint-Maden • EJ Electricité à Saint-Méen-le-Grand
 - Florian Sauveur Bois à Saint-Onen-la-Chapelle • Guégo Electricité à Pleurtuit
 - Héliosolaire à Fougères • HID Bâtiment à Mordelles • In & Am Sarl à Rennes
 - Lagrée Agencement à Mordelles • Leroy Menuiserie à Les portes du Coglais
 - Lucas Sarl à Retiers • OJ Elec à Saint-Jacques-de-la-Lande
 - Pascual Couverture à Saint-Aubin-du-Cormier • Roulin Charpente à Argentré-du-Plessis
 - SCD Bretagne à Roz Landrieux • Socbois Sas à Bourg-des-Comptes
 - VDS-Le Gall, Vern-sur-Seiche.



Les parrains

- Michaël Dupré, Artmen à Melesse • Magali Rozé, Bâti Renov Etanche à Saint-Aubin-du-Cormier • François Bellay, JP Bellay Electricité à Chavagne
- Tanguy Croissant, Cheminées Croissant à Guipry-Messac
- Eric Hubert, Décors de l'Habitat à Pacé • Alban Gautier, Dolce carrelage à Pacé
- Gaëtan Gatel, Gatel couverture à Noyal-Chatillon-sur-Seiche
- Yann Jégouzo, Jégouzo peinture carrelage à Saint-Méen-le-Grand
- Sylvain Miossec, Miossec cloisons sèches à Rives-du-Couesnon
- Yannick Régnier, Régnier Gaulay à Corps-Nuds • Wallace Thoreux, Thoreux Electricité à Pleurtuit
- Véronique Ikène, Ets Tiriault peinture à Acigné
- Xavier Deniau, Deniau Toiture à Argentré-du-Plessis • Alain Duval, Duval Etanchéité à Torcé.



Xavier Champs et Philippe Lelièvre, secrétaire général de la FFB 35, ont aussi chaleureusement remercié une vingtaine d'artisans et entrepreneurs qui sont de véritables ambassadeurs de la fédération, ayant chacun accompagné un ou plusieurs collègues à devenir membres de la FFB 35. Pour Xavier Champs « Cette démarche est essentielle pour continuer à marquer le dynamisme de notre organisation professionnelle. Nous avons vocation à accueillir tous les artisans et entrepreneurs de BTP qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches et dans leur développement. »



Xavier
Roussel
directeur général

SurfactGreen

la révolution

verte

des tensioactifs

Par Karine Barbé

Issue des travaux de recherche de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, SurfactGreen propose une alternative durable et efficace aux tensioactifs dérivés du pétrole. L'entreprise s'est spécialisée dans la formulation de ces produits biosourcés et a fait de l'industrie cosmétique son principal terrain de jeu, représentant 90 % de son activité. Forte d'une centaine de clients en France et à l'international, générant un chiffre d'affaires de plus de 2,5 millions d'euros, SurfactGreen étend désormais sa présence dans 26 pays. Rencontre avec son directeur général, **Xavier Roussel**.

Les tensioactifs, également connus sous le nom de surfactants en anglais, sont présents dans une variété de produits que nous utilisons au quotidien comme les cosmétiques, les détergents, les produits de nettoyage, les adoucissants, les médicaments ou encore dans la peinture... Leur pouvoir réside dans leur capacité à réduire la tension superficielle entre les liquides et les solides. Pour faire simple, les tensioactifs sont des composés chimiques qui facilitent le mélange de choses qui ne se mélangent pas normalement, comme l'huile et l'eau. En d'autres termes ils aident à combiner des ingrédients qui seraient autrement incompatibles... Le problème c'est que la plupart sont dérivés du pétrole et ont un effet néfaste sur l'environnement par leur toxicité et le fait qu'ils sont difficilement biodégradables.

De la chimie verte

Pour répondre à ces enjeux environnementaux, SurfactGreen se concentre sur la formulation de produits éco-responsables sans compromettre leur efficacité. « Nous avons placé la performance au cœur de notre projet dès le début », insiste Xavier Roussel. « On ne veut pas faire du green pour faire du green. Nous sommes aussi performants que les références sur le marché et 100% naturel. C'est très différenciant. Actuellement, on voit des produits d'origine naturelle, mais qui ne fonctionnent pas et s'ils sont performants, ne sont pas entièrement naturels. Faire l'un ou l'autre c'est assez facile en fait, faire les deux en même temps et qui soit économiquement acceptable est beaucoup plus difficile. C'est pour ça qu'il y a un trou dans la raquette sur le marché en ce qui concerne la qualité verte. »

« Nous sommes aussi performants que les références sur le marché et 100% naturel »

Une gamme cosmétique « 60 fois moins écotoxique »

Si les tensioactifs sont utilisés dans de nombreux domaines, SurfactGreen a choisi de se concentrer sur le secteur de la beauté, répondant ainsi à une réelle attente des consommateurs. L'entreprise a identifié le boom de la cosmétique solide, qui a débuté autour de 2018, comme une opportunité pour pénétrer ce marché. Grâce à cela, SurfactGreen a construit sa crédibilité en tant que fournisseur industriel, passant ensuite du marché de la cosmétique solide, où elle est toujours présente, à celui de la cosmétique traditionnelle. Leur première cible a été les soins capillaires, notamment les démêlants. « Dans les soins capillaires, deux molécules sont présentes dans 80% des produits. Parmi ces molécules, l'une n'est pas biodégradable et les deux sont 60 fois plus écotoxiques que nos produits. Si vous vous lavez les cheveux tous les jours, vous rejetez quotidiennement des substances actives écotoxiques dans les égouts, qui finissent par se retrouver dans les océans. », explique Xavier Roussel. Les produits de leur gamme « CosmeGreen » devraient bientôt être intégrés dans des produits de soin pour la peau, les lèvres, le maquillage, le solaire, etc. Xavier Roussel précise : « Il faut compter environ un an de cycle de développement pour un produit destiné à un client, incluant les aspects techniques, marketing, tests et lancement. »



©Studio Carifro

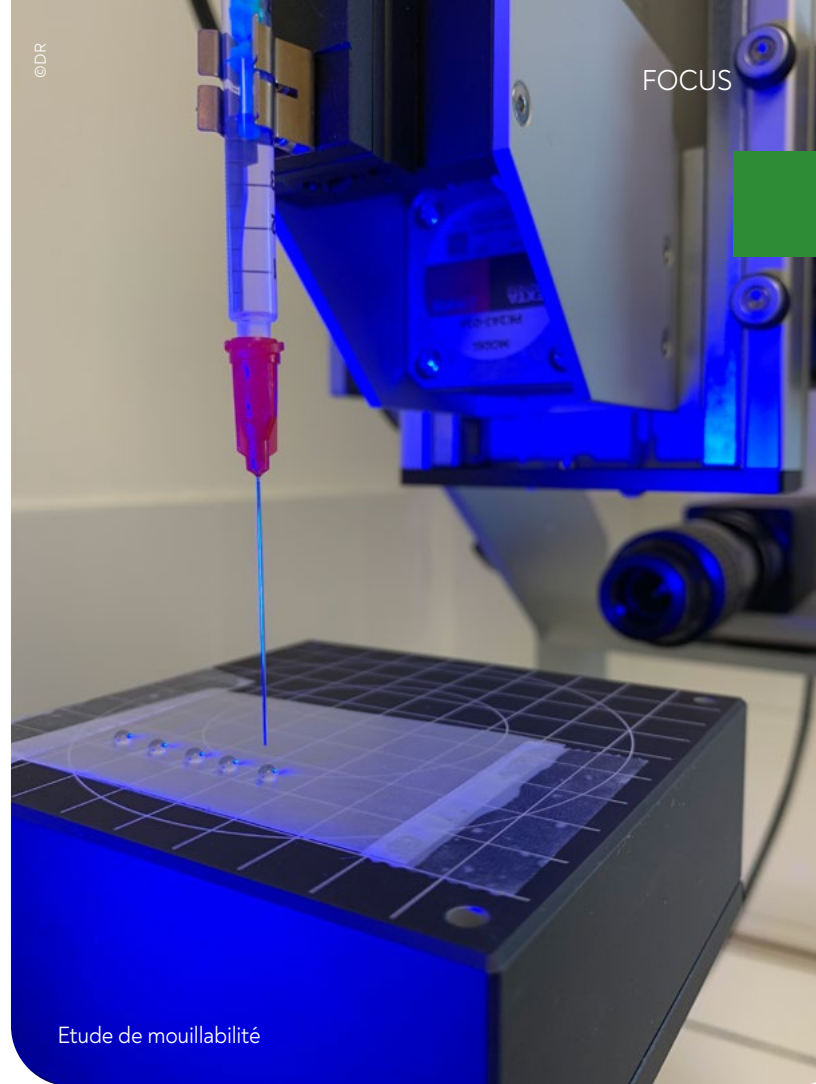
Réduire l'émission de CO₂ de l'industrie routière

SurfactGreen a développé une véritable plateforme dédiée aux tensioactifs, permettant de créer des solutions adaptées à différentes applications, comme l'émulsion de bitume pour la construction routière. « L'industrie routière s'est engagée dans un plan de réduction du CO₂. La technologie clé pour atteindre cet objectif est celle des émulsions de bitume à froid. L'enjeu principal est de réduire les températures. Pour étaler du bitume sur une route, il faut le chauffer à 160 degrés. Avec le bitume à froid, on mélange le bitume avec de l'eau, et un émulsifiant, un tensioactif, permet d'étaler du bitume à 70 degrés, réduisant ainsi la température de près de 100 degrés. Cela engendre des économies de CO₂ et d'énergie. Par ailleurs, lorsque l'émulsion se casse, le tensioactif qui se déverse avec l'eau n'est pas polluant », explique Xavier Roussel. « Nous avons déjà signé les premiers contrats et réalisé des preuves de concept à l'échelle réelle sur route, démontrant la performance technique du produit. Il ne reste plus que quelques validations, mais nous sommes très proches de la commercialisation ».



Lutter contre la pollution dans les stations d'épuration

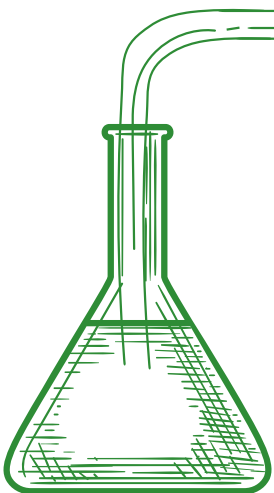
SurfactGreen s'intéresse également à un autre domaine d'application pour réduire la pollution des eaux : le secteur des détergents, en particulier celui du lavage de voitures. « La problématique dans ce domaine concerne la contamination des eaux qui se dirigent vers les stations d'épuration. L'enjeu est de diminuer la charge polluante des eaux issues des stations de lavage. Nous sommes actuellement en phase de développement intensif de cette gamme de produits, avec des preuves de concept robustes et des phases de validation en cours. Les tests réalisés montrent des propriétés de nettoyage de carrosserie très prometteuses. » Pour tester l'efficacité de leurs produits, l'équipe effectue des essais comparatifs sur des demi-voitures et récupère les eaux usées pour en mesurer les teneurs en polluants.



« Les tensioactifs sont présents dans 50% des produits achetés par les consommateurs »

Du laboratoire à l'industrie

Fondée en 2016, SurfactGreen est l'incarnation de la réussite du transfert de la recherche académique vers l'industrie. Cette entreprise a vu le jour grâce aux travaux de deux enseignants-chercheurs de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes, les professeurs Thierry Benvegnu et Daniel Plusquellec. Ils ont mis au point une alternative écologique aux tensioactifs cationiques dérivés du pétrole, caractérisée par une faible toxicité voire une absence totale de toxicité et d'écotoxicité. Leur recherche a donné lieu à plusieurs brevets et à la création en 2011 d'une unité d'affaires, « Surfact'Green », visant à maturer la technologie. C'est en 2016 que le passage vers le monde économique a été rendu possible grâce à l'intervention de la SATT, qui valorise la recherche publique et facilite son transfert vers l'industrie. Le projet a été proposé à des investisseurs, notamment GO Capital, un fonds d'investissement en phase d'amorçage, ainsi qu'à plusieurs investisseurs privés, dont Pierre-Yves Divet, actuel président fondateur, et Xavier Roussel, directeur général de l'entreprise. L'équipe est composée au global de 20 personnes et 5 recrutements sont prévus en 2023.



Des produits biodégradables rejetés en mer du Nord

SurfactGreen a également développé des inhibiteurs de corrosion à faible impact environnemental, un autre domaine d'application prometteur. Leur première cible concerne l'extraction du pétrole en mer du Nord. Lors de l'extraction, les opérateurs sont confrontés à d'importants problèmes de corrosion dans les pipelines et doivent injecter en continu des inhibiteurs de corrosion, contenant des tensioactifs, pour protéger les infrastructures. Ces produits, en fin de vie, sont rejetés dans l'océan. « Dans la mer du Nord, il est désormais interdit de rejeter tout produit non biodégradable. Les acteurs de l'industrie ont donc besoin d'inhibiteurs de corrosion adaptés. L'enjeu principal est de démontrer que ces inhibiteurs ont d'excellentes propriétés anti-corrosion tout en étant biodégradables. » SurfactGreen est actuellement en phase de développement de ces solutions. Selon les grands acteurs du secteur pétrolier, la réglementation appliquée en mer du Nord devrait s'étendre au niveau mondial, à terme. L'entreprise travaille en partenariat avec des acteurs reconnus sur le marché et mène des tests depuis plus de trois ans.



Francis Galle, responsable du laboratoire formulation, Clémentine Martin-Lepicard, Jenny Corless et Xavier Roussel lors du salon InCosmetics 2022 à Paris.



Mise en formulation du CosmeGreen

Nouvel outil industriel

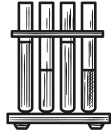
Face à l'expansion de son marché et aux demandes croissantes de grands acteurs en quête de volumes importants, SurfactGreen a décidé de mettre en œuvre une infrastructure industrielle dédiée pour la production de ses produits. Un élément clé de cette stratégie est la construction d'un démonstrateur pilote à l'échelle industrielle sur le site orléanais de la société Orrion Chemicals. Cette installation aura une capacité de production annuelle de 1 000 tonnes de tensioactifs biosourcés. « Cela va nous permettre de rationaliser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de mieux contrôler la qualité, de rassurer nos clients quant à notre capacité à produire en volume, et d'avoir une meilleure visibilité sur les coûts », explique Xavier Roussel. Pour concrétiser ce projet, l'entreprise engage un investissement de 3 millions d'euros, avec une mise en service opérationnelle prévue pour juin 2024. En plus de renforcer le contrôle qualité, cela permettra également de mieux protéger les secrets industriels de SurfactGreen.

« Il faut compter environ un an de cycle de développement pour un produit destiné à un client »



10 millions pour continuer à croître

L'établissement de cette usine s'inscrit dans un plan d'expansion plus vaste, financé par un investissement de 10 millions d'euros. Ce financement provient de Bpifrance, des actionnaires historiques de l'entreprise et de l'État, dans le cadre de France 2030, opéré par l'ADEME. Outre la construction de l'usine, l'investissement vise également à accélérer la croissance des produits CosmeGreen et à finaliser la mise sur le marché de produits destinés aux industries de la construction, de l'extraction pétrolière et de la détergence. « ce plan de financement s'inscrit parfaitement dans les ambitions sociétales et industrielles actuelles d'une chimie moderne, responsable et verte produite en France », se réjouit Xavier Roussel.



Les tensioactifs, un marché de 40 milliards d'euros

SurfactGreen a déjà fait des avancées significatives dans quatre secteurs majeurs grâce à des modèles de développement basés sur des partenariats. Cependant, selon Xavier Roussel, de nombreux autres secteurs sont envisageables, comme celui des assouplissants pour le linge. « *Le processus est le même que pour les cheveux. Lorsque vous lavez votre linge en machine, vous créez beaucoup d'électricité statique. Pour l'éliminer, il faut utiliser des tensioactifs cationiques (charge positive). En supprimant l'électricité statique, la fibre se détend, rendant le linge plus doux.* » Un autre domaine d'intérêt est l'agrochimie. « *Lors de l'application de produits sur les plantes, il est crucial que les gouttelettes adhèrent aux feuilles, sinon elles tombent au sol et sont perdues. Notre technologie permet aux substances actives de s'accrocher aux feuilles.* ». Le dirigeant de SurfactGreen évoque également le potentiel d'utilisation de leur technologie dans l'industrie du papier. « *Pour obtenir un papier très doux, comme le Kleenex, il faut traditionnellement utiliser du bois à fibres courtes, comme l'eucalyptus, qui est exotique et coûteux. Mais en ajoutant de la chimie, nous pouvons rendre les fibres longues, comme celles du pin, qui est moins cher, plus douces.* » Une pléiade d'applications, donc, attend l'entreprise qui veut révolutionner la chimie verte. « *Les tensioactifs sont présents dans 50 % des produits achetés par les consommateurs* », souligne Xavier Roussel.

Analyse microscopique des émulsions



Questions Bonus

Vous avez travaillé dans différents pays, lequel vous a marqué ?

Aux États-Unis, il y a moins de contraintes réglementaires, ce qui favorise une plus grande liberté pour innover. En revanche, la France et l'Europe ont une volonté forte de protéger le consommateur-citoyen, ce qui se traduit par des réglementations extrêmement contraignantes qui peuvent parfois freiner l'innovation. Cette surprotection a un effet pervers : les produits actuellement en place, que beaucoup dénoncent, demeurent sur le marché en raison des obstacles à l'innovation.

Un livre à conseiller ?

Il y a deux livres qui m'ont beaucoup inspiré. Le premier est *"La Stratégie Océan Bleu"* de W. Chan Kim et Renée Mauborgne. Ce livre passionnant présente des concepts novateurs pour se démarquer de la concurrence et créer de nouveaux marchés.

Le second livre est *"Crossing the Chasm"* de Geoffrey A. Moore. Il est particulièrement pertinent pour les entreprises innovantes comme la nôtre. L'auteur identifie plusieurs obstacles que les startups doivent surmonter. Le premier concerne la mise au point de solutions techniques à l'échelle industrielle, le second consiste à trouver les premiers clients et le troisième à atteindre des clients plus importants pour assurer la pérennité de l'entreprise. Le *"chasm"* désigne cette difficulté à conquérir des clients majeurs et à franchir les différentes étapes de croissance. Ce livre offre des techniques pour aborder ces problèmes efficacement.

M^e Marie
Blandin



La Justice
restaurative

Un cheminement vers un horizon d'apaisement ?

Par M^e Marie Blandin, avocate au barreau de Rennes

Le 29 mars dernier, le film « *Je verrai toujours vos visages* » réalisé par Jeanne Herry, a mis en lumière cinématographique la justice restaurative. Cet espace très spécifique de dialogue est porteur de grands espoirs d'évolution et d'apaisement.

Les objectifs et principes de la justice restaurative

On doit le concept de justice restaurative à des criminologues américains comme Howard Zehr dont les travaux ont conduit, dans les années 1970, des travailleurs sociaux à proposer aux juges d'amener des adolescents vers les victimes pour réparer la part de préjudice non prise en charge par les assurances. La philosophie restaurative repose sur des valeurs d'interconnexion des êtres humains, sans nier les particularismes individuels, et de respect mutuel.

L'objectif de la justice restaurative n'est pas de réconcilier mais d'accompagner vers un cheminement plus harmonieux, respectueux des droits et des choix des personnes. La justice restaurative n'a pas de programme préétabli pour ses participants mais s'enracine au contraire dans le respect absolu de leurs attentes, de leurs besoins et leur volonté.

Elle s'inscrit dans une logique de paix sociale. C'est l'offre d'un espace de parole inédit où chacun des protagonistes pourra exprimer ses émotions, réintégrer son estime de soi, exprimer les interrogations auxquelles la justice pénale n'a pas permis de répondre (notamment celles du « *pourquoi* » et du « *comment* » qui sont fondamentales pour apaiser la victime).

Très développée en Belgique et dans les pays anglo-saxons où on la nomme justice réparatrice, elle permet un espace de dialogue pour réparer la victime et réinsérer l'auteur en prévenant la récidive. La justice restaurative ne se substitue pas à la justice pénale, elle agit en complément, indépendamment du procès pénal, pour répondre à des besoins profonds que ce dernier faillit à combler. Une victime sur deux seulement estime que, au terme d'une procédure pénale, justice lui a été rendue de manière satisfaisante.

La justice restaurative permet la rencontre de deux visions du monde qui, souvent, s'ignorent. Pour l'auteur c'est la pleine conscience des conséquences humaines de ses actes à l'égard

des victimes. Pour ces dernières, c'est un lieu de parole libre où leur préjudice, leur souffrance, leur colère sont pleinement entendus dans un cadre sécurisé. Lors des rencontres auteurs/victimes elles connaissent d'autres victimes et sortent de la solitude induite par les psychotraumatismes.

Les parties civiles sont souvent en attente de signes de reconnaissance insuffisamment permis par le processus judiciaire. L'espace de justice restaurative est un lieu où elles peuvent évoquer les répercussions de l'infraction sur leur vie, leur famille... C'est un lieu de réhumanisation où auteur comme victime retrouvent un visage humain, souvent nié de part et d'autre lors du passage à l'acte. La victime n'est plus un objet aux yeux de l'agresseur qui peut reconnaître la réalité de sa souffrance, l'infraction n'est plus réduit au statut de monstre par la victime et peut réinvestir sa responsabilité d'être humain de ne pas nuire à autrui. Le postulat de la justice restaurative est notre humanité commune, quelle que soit la gravité des actes posés et son objectif est la réparation, la restauration de l'estime de soi par l'accueil inconditionnel de la parole.

Parce qu'il est confidentiel, le processus permet une liberté de parole des protagonistes, loin des stratégies judiciaires. Les regrets exprimés par l'auteur ne sont plus suspects de l'être à des fins utilitaires de réduction de la peine prononcée, la souffrance exprimée par la victime n'est plus suspecte d'être majorée à des fins indemnitaires : chacun peut exprimer avec authenticité ses ressentis aux seules fins qu'ils puissent être pleinement audibles, puisqu'ils n'auront aucune conséquence sur la décision judiciaire.

La reconnaissance des faits, de son implication et de sa responsabilité par l'infraction est un préalable incontournable de la mesure. L'infraction aura la responsabilité de prendre une part active dans la réparation des dommages causés à la victime, y compris une réparation symbolique qui prendra la forme d'une reconnaissance de son préjudice. En ce sens, la justice restaurative ne minore nullement la responsabilité de l'infraction, au contraire, elle l'invite à l'assumer pleinement.

Les entretiens préparatoires, aussi nombreux que nécessaire, garantissent la sécurité psychique des protagonistes et particulièrement des victimes. Une évaluation est posée en amont pour s'assurer de l'aptitude des participants à la rencontre avec le ou les infracteurs. Les animateurs et médiateurs, neutres et formés, encadrent les participants tout au long du processus. La justice restaurative ne souffre aucune improvisation, elle fait l'objet d'un protocole strict pour éviter tout risque de survictimisation. Chacun des protagonistes doit être pleinement informé pour consentir à la mesure et peut y mettre un terme à tout moment. L'expression des émotions et ressentis est accompagnée par ces entretiens préparatoires, parfois complétés d'ateliers de communication. La préparation est aussi importante que la rencontre qui n'est pas une fin en soi et n'a d'ailleurs lieu que dans 40% des médiations restauratives. Il ne s'agit pas d'une pensée magique, mais d'un travail en profondeur qui, loin de nier la souffrance de la victime, en prend toute la mesure pour en donner connaissance aux infracteurs. Le processus participe à prévenir la récidive et donc à réduire le nombre de nouvelles victimes.

Toutes les infractions sont éligibles à la justice restaurative. Elle concerne les victimes directes mais également indirectes, toute personne concernée par l'infraction et ses répercussions pouvant y participer.

Le principe de gratuité s'applique à l'auteur comme à la victime. Les séances reposent sur le volontariat des participants qui n'en retirent aucun bénéfice matériel : aucune indemnisation complémentaire pour les victimes, aucune réduction de peine pour les infracteurs.

Le cadre légal français

Cette pratique est officialisée depuis 2014 par l'article 10-1 du Code de Procédure Pénale.

Le Code de Justice Pénale des Mineurs incite au développement de ce type de mesure, en son article L13-4. Pour les mineurs l'accord des titulaires de l'autorité parentale est nécessaire.

Une circulaire du 15 mars 2017 est venue préciser les conditions de mise en œuvre de la justice restaurative.

Les différents types de mesure de justice restaurative

Les rencontres indirectes auteur/victime

Les protagonistes sont concernés par le même type d'infraction mais dans le cadre d'affaires pénales différentes. Ils ne se connaissent pas en amont de la rencontre. Il s'agit soit de rencontres détenus-victimes (RDV) au sein de la prison, soit de rencontres condamnés-victimes en dehors de la prison. À l'occasion de 4 rencontres plénières et d'une rencontre bilan, les participants abordent les répercussions de l'infraction dans leurs vies respectives. Ils s'engagent à ne pas se rencontrer en dehors du processus.

Les rencontres directes auteur/victime

La médiation restaurative

C'est un espace de dialogue entre plusieurs personnes liées par la

même infraction. Il s'agit de s'exprimer mutuellement sur les faits commis et comprendre comment ils ont été vécus par chacun, à l'occasion d'une rencontre en face à face ou par l'intermédiaire du médiateur.

La conférence restaurative

Elle s'étend aux proches ou aux personnes de confiance de l'auteur et de la victime. Elle permet d'envisager les modalités du soutien que l'environnement familial et social peut apporter aux participants, qu'ils soient victimes ou infracteurs.

Le cercle restauratif

Des personnes mises en cause et des victimes de faits pour lesquels des poursuites ne sont pas souhaitées ou possibles (prescription de l'action publique par exemple) peuvent échanger dans cet espace de parole et de réflexion. Il s'agit notamment d'offrir un espace de parole à celles et ceux qui demeurent avec des interrogations perturbatrices. L'Église a proposé ce type de cercles restauratifs aux victimes de pédocriminalité par des membres du clergé dans le cadre de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation.

Les dispositifs à visée restaurative

Des cercles sont proposés aux auteurs sortants de détention, soit dans le cadre d'un cercle de soutien et de responsabilité pour les personnes condamnées dans le cadre d'infraction à caractère sexuel présentant un risque élevé de récidive, soit dans le cadre d'un cercle d'accompagnement et de ressources pour des infractions d'autres types. Dans ces derniers, les auteurs sont accompagnés vers la reconquête de leur autonomie personnelle et sociale en présence de 3 ou 4 personnes appelées « bénévoles de la communauté » et d'un coordonnateur.



En France, une volonté politique à développer

En France, c'est à Robert Cario, qui fondera en 2013 l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR), et Paul Mbanzoulou, animateur formé à cette pratique, que nous devons les premières expérimentations de rencontre détenus-victimes, mises en place à la Maison Centrale de Poissy en 2010. L'IFJR porte la réflexion à l'échelle nationale et guide les associations à l'échelle locale.

Dix ans après les premières expérimentations, alors même que ses résultats sont unanimement reconnus, la justice restaurative ne concerne qu'une centaine de personnes par an.

Elle relève du budget de l'aide aux victimes et de l'accès au droit : sa mise en œuvre s'est faite à moyens constants et repose sur l'enthousiasme et l'investissement des professionnels de terrain qui peinent à la développer en l'absence de réelle volonté politique.

Nos instances publiques engageront-elles bientôt des moyens de développement de la justice restaurative ? C'est l'espoir de tous ceux qui appellent de leurs vœux ce cheminement vers un horizon d'apaisement.

Boschet festival

Ça va swinguer au château !

Les 3 et 4 juin prochains, le Château du Boschet à **Bourg-des-Comptes (35)** sera le théâtre de la première édition du Boschet Festival. L'événement offrira aux festivaliers une expérience singulière, alliant le prestigieux patrimoine culturel du château érigé au XVII^e siècle à une programmation musicale contemporaine.

Organisé par l'association Boschet Event, le festival proposera une programmation éclectique, alliant différents styles musicaux et des activités pour tous les âges. Le premier jour sera dédié à la musique électronique, avec des styles tels que la House, l'Italo-disco, l'Afrobeat et la Techno. Le second jour, place à la musique live, avec des performances Pop-Rock et Rap. Une vingtaine d'artistes ont répondu présents.

En plus de la musique, les festivaliers pourront profiter d'activités variées telles que la couture, le tatouage, le massage, la visite



du château et de ses jardins, un tournoi de palets et un château gonflable pour les enfants. Un total de 100 bénévoles et 15 artisans créateurs locaux participeront à l'organisation de cet événement, qui attend 1 000 visiteurs.

Pour plus d'informations sur le programme, les artistes et la billetterie, rendez-vous sur le site officiel du Boschet Festival : www.chateauduboschet.fr



Etoile PRO Rennes

60 rue de la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné
02 99 83 77 83

Etoile PRO Saint-Malo

Les Sept Pertuis, 35400 Saint Malo
02 99 81 77 78

 Van ProCenter

Consommations du CITAN Fourgon 113 Essence en cycle mixte (l/100km) : de 6.5 à 7.2 (WLTP). Émissions de CO₂ (g/km) : de 148 à 162 (WLTP). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

(1) Simulation pour CITAN FOURGON LONG PRO avec PARE-CHOCS PEINT - GRILLE DE PROTECTION RABATTABLE COTE CONVOYEUR - SYSTÈME DE NAVIGATION - PACK NAVIGATION - SYSTÈME MULTIMÉDIA MBUX AVEC NAVIGATION ET DAB - FONCTIONS MBUX ÉLARGIES - PRISE 12 V DANS LE COFFRE/ COMPARTIMENT DE CHARGEMENT - 3 ANS DE MISE À JOUR GRATUITE DES CARTES - PRÉÉQUIPEMENT POUR LIVE TRAFFIC INFORMATION - PHARES ANTIBROUILLARD À LED - SIÈGE PASSAGER AVANT RABATTABLE - DESACTIVATION AUTOMATIQUE AIRBAG PASSAGER - TAPIS DE SOL EN CAOUTCHOUC RÉSISTANT - BLANC ARCTIQUE, au tarif conseillé du 05/05/2023 de 22 000,00 € HT(2) financé en CREDIT - BAIL BALLON 48 loyers de 348,44 € HT(2) et une option d'achat de 10 100,00 € HT(2). Coût total emprunteur : 24 881,60 € HT(2) hors prestation et assurance ou 26 825,12 € HT(2) avec assurance Décès (D), assurance Perte Financière (PF), MB ServiceCare Entretien Complete (60 000 km). Simulation susceptible de devenir une offre, réservée aux professionnels, hors ventes groupées et loueurs, valable sur ce véhicule commandé jusqu'au 04/07/2023, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 av. Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS 304 974 249. N° ORIAS 07 009 177. N° ICS FR77ZZ149071. Assurance matériel : La garantie Perte Financière (PF) résulte de la souscription par Mercedes-Benz Financial Services France à la police d'assurance N°842.4133 auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, RCS Le Mans N° 775652126 Société d'assurance mutuelle et MMA IARD, S.A au capital social de 537.052.368 €, RCS Le Mans 440 048 882 ayant leurs sièges sociaux au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 et régies par le Code des Assurances. Assurance Décès : La protection des personnes résulte d'un contrat d'assurance groupe n°4.592 souscrit par Mercedes-Benz Financial Services France auprès d'AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre - AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Entreprises régies par le Code des assurances dont les sièges sont situés : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. (2) TVA au taux en vigueur en sus. Document non contractuel. Ces informations sont fournies à titre purement indicatif.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition auprès de BPM Group et ses filiales par courrier auprès de BPM Group - Service Marketing - 6 rue Pierre et Marie Curie, 45140 Ingré. Pour des raisons de sécurité, votre demande devra être accompagnée d'une copie d'un justificatif d'identité. BPM Group RCS Orléans 442 904 629.

CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.

Robustesse, confort, sécurité, connectivité...
Vous l'aurez compris, le Citan Mercedes-Benz
voit les choses en grand.

À partir de :

349 € HT⁽²⁾/mois⁽¹⁾

SANS APPORT

Crédit-Bail Ballon 48 mois - 60 000 km

ServiceCare Complete +

Complémentaire financière et assurance décès incluses

BPM | ETOILE
PRO
GROUP



La « Petite Mer » fête les marins

12^e Semaine
du Golfe



La Semaine du Golfe, c'est le rendez-vous annuel du patrimoine et de la culture maritimes du Golfe du **Morbihan**. Du 15 au 21 mai, l'événement international est aussi une fête culturelle et populaire qui a pour cadre la « Petite Mer » (Mor Bihan en breton). Plus d'un millier de bateaux traditionnels et classiques naviguent tous les jours et varient leurs escales entre ports et mouillages.

La fête a lieu dans tous les bourgs et les villes sises autour du Golfe, entre parades nautiques, découverte de navires patrimoniaux à quai, démonstrations de savoir-faire ancestraux, colloques et expositions... Il y en a pour tout le monde - ayant ou non le pied marin. Et la nature garde la main : « *c'est la géographie particulière et les spécificités physiques de cette "petite mer", ses îles et îlots, l'étroit goulet qui la sépare et la protège de la haute mer, les renverses de marées, le clapot, les courants et contre-courants, qui déterminent et rythment tout le programme nautique de la manifestation* » soulignent les organisateurs... les marins apprécieront cette précision.

Plus de 1 300 bateaux, de toutes tailles, ont répondu présents dont plus de 1 000 Français (45% de Bretons) ainsi que des équipages venant de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique, d'Irlande, de Suisse, d'Espagne et même de République tchèque. Au total, plus de 13 nationalités participent à cette 12^e édition et fêtent les 20 ans de La Semaine du Golfe.

Parade d'ouverture

Lundi, la parade nautique a ouvert la Semaine du Golfe. Tous les bateaux ont rejoint la flottille des Grands Voiliers au large de Méaban, avant d'emprunter le Grand Chenal jusque dans leur entrée dans le Golfe.

Mardi de l'île d'Arz

Mardi, des dizaines de bateaux ont accosté l'île, des centaines d'équipages (et de visiteurs avisés) ont profité du pique-nique et participé aux réjouissances : chants de marins, danses bretonnes et musiciens des délégations invitées.



Une zone à préserver

« La Semaine du Golfe » a pour ambition première de valoriser ce site naturel et son écosystème classé Natura 2000. Depuis sa création, l'association a renforcé ses dispositifs de protection de l'environnement, via des mesures de protection des oiseaux (zones réglementées temporaires, interdiction de débarquement ou de mouillage, remplacement des feux d'artifice par des sons et lumières...), une gestion rigoureuse des déchets et du tri, l'engagement des skippers, etc. L'application gratuite NAV&CO pour plaisanciers permet de découvrir, sur les cartes marines du Shom, la biodiversité des lieux d'escapades marines, informe le navigateur de son entrée dans une aire marine protégée ainsi que des zones soumises à une réglementation environnementale.

Flottes à Vannes

Mercredi, jeudi et vendredi : navigations en flottes et ouverture du Village du patrimoine maritime sur le port de Vannes : chantier naval éphémère, espaces des différentes délégations invitées, librairie maritime, etc. Avec également concours de godille, challenges, tour de l'île aux Moines ou Passage du Gois de Larmor-Baden...

Pink Dragon Ladies de Vannes

Jeudi : marée rose avec les « Pink Dragon Ladies », association de femmes touchées par le cancer du sein qui sillonnent le Golfe du Morbihan. Sur leur drakkar le « Roz Naga », toutes de rose vêtues accompagnées de quelques dizaines de « Dragon Boats », les Ladies pagayent vers les îles du Golfe pour promouvoir l'activité physique pour sortir de l'épisode douloureux du cancer du sein.



Grande Parade

Samedi, le « grand spectacle nautique » réunit toutes les flottes et les grands voiliers pour une majestueuse navigation de la Baie de Quiberon jusqu'au cœur du Golfe.

Clôture

Dimanche : le Village des Patrimoines Maritimes Européens, accueille les délégations de Venise, d'Irlande, du Pays-basque espagnol, de la Côte d'Opale, de Méditerranée, de Croatie.

Quelques animations

Port-Navalo à Arzon : Un chantier naval traditionnel à ciel ouvert : écoles et centres de formation ont mis en scène les savoir-faire de la charpente marine, accompagnant les amateurs dans la construction d'un petit bateau de plaisance.

Championnat du monde de sabots de planche sur vase : Le principe ? Courir dans la vase avec des « sabots de planche aux pieds » et essayer de terminer premier ! Une 8^e édition aussi spectaculaire et hilarante que les précédentes.

Conférence : Le tour du monde de M. de La Pérouse à Saint-Gildas-de-Rhuys : Joël Darondeau, de l'association Saint-Gildas village d'artistes, évoque la vie d'un des plus grands navigateurs français.

Quelques vedettes

Black Joke (1890) 133 ans de plaisance / Côte Aurique. Considéré comme l'un des plus vieux bateaux battant pavillon français, Black Joke a été restauré durant 1 an et demi et a été mis à l'eau en 2022.

Enchantement IV (1923) 100 ans de navigation. Restauré par son propriétaire en 2008, avec la volonté de respecter parfaitement son aspect initial (pas de rouf, coque noire d'origine, voiles crèmes à petites laizes...).



Maladie de Lyme Une Rennaise raconte son calvaire dans un livre

Par Jean-Jacques Brée

Dans un livre consacré à « la maladie de Lyme », la Rennaise Marie Félix qui a passé sa vie d'adulte à souffrir de ce mal sans en connaître l'origine, témoigne de son combat contre cette maladie très invalidante et mal connue du corps médical pour tenter de savoir.

« **M**on calvaire » confie-t-elle « a commencé voilà 37 ans suite à une piqûre de tique en forêt. En piquant, la tique inocule des bactéries toxiques appelées « borrelies » provoquant un halo rouge (érythème migrant). Cette lésion cutanée disparaît généralement d'elle-même, mais sa régression ne signifie pas guérison. Si des antibiotiques ne sont pas administrés rapidement, les bactéries se multiplient provoquant maux de tête, douleurs articulaires et fatigue ».

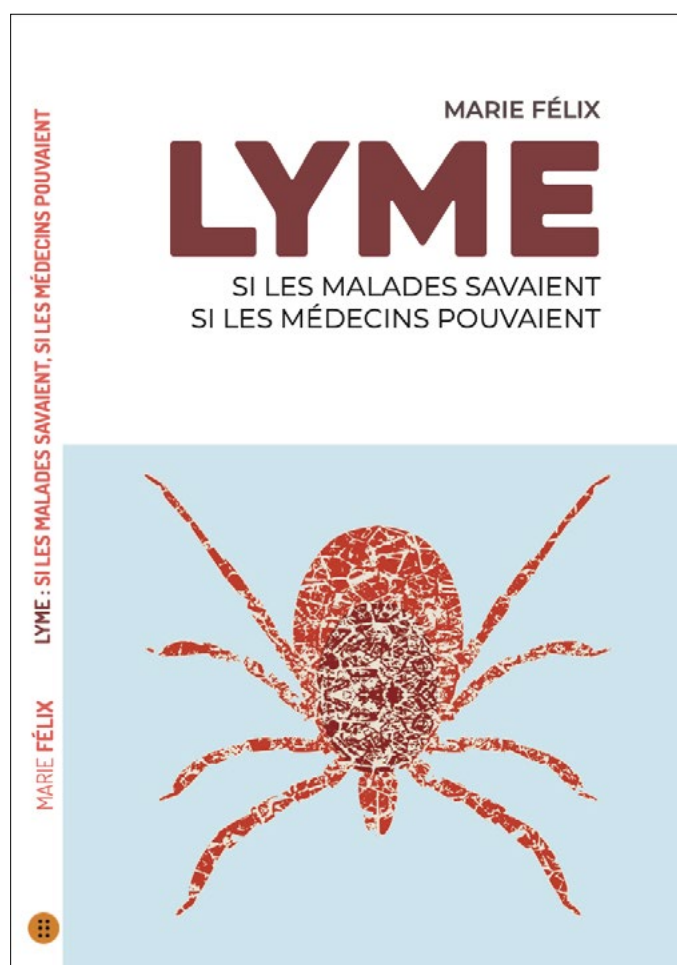


Avec le temps, d'autres symptômes comme des acouphènes, des troubles neurologiques ou cardiaques peuvent apparaître conduisant alors à des erreurs de diagnostic.

Selon Marie Félix « la diversité de ces symptômes rend complexe l'examen clinique ». Le malade passe alors de longues années à se demander ce qu'il lui arrive.

« J'avais tout juste 20 ans, je me portais très bien lorsque j'ai été piquée à la cuisse droite. Très vite les premiers symptômes sont apparus. Un enfer jalonné de douleurs quotidiennes, de traitements très lourds et d'errance médicale difficiles à vivre.

Un malade de Lyme est fréquemment qualifié de dépressif voire de malade imaginaire. On multiplie les examens, on voit des spécialistes. Personne ne trouve rien. Beaucoup finissent par capituler. À quoi bon lutter ? Contre quoi ? Alors on finit par prendre des antidépresseurs et c'est la descente aux enfers.



Ce n'est qu'en 2017, à l'annonce de tests positifs, que j'ai compris que j'étais bien victime de la maladie de Lyme. Le choc !

Contestés par une partie du corps médical qui réfute l'idée d'un Lyme chronique, ces tests demeurent néanmoins un élément clé pour confirmer ou infirmer cette maladie. « ma part, avoue Marie Félix, je suis prête à tout accepter si un traitement efficace est trouvé, me débarrassant, moi et mes semblables, de ce calvaire ».

Dans ce livre témoignage, l'auteure revient, en détail, sur la complexité de cette maladie qui impacterait beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit (60 000 cas officiellement recensés par an. Les associations de malades parlent de 100 000 à 200 000).

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

AVIS DE PUBLICITE MARCHE DE TRAVAUX

Procédure adaptée
(article R2131-13 du code de la commande publique) avec négociation

Identification de l'organisme qui passe le marché :
SCCV KERLOIRIE représentée par : Patrick SCIBERRAS
KEREDES Promotion Immobilière - 110, BD GEORGES CLEMENCEAU - 35207
RENNES CEDEX 2, en qualité de directeur général.

Objet du marché : La consultation porte sur la construction de 24 logts collectifs en accession maîtisée et en accession sociale PSLA répartis sur 2 lots ; le lot 11, 17 logements collectifs et le lot 21, 7 logements collectifs au sein de la ZAC LOIRIE à BRECE.

Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre

Nombre et consistance des lots : 18 lots à savoir :

Lot 1 - VRD

Lot 2 - GROS OEUVRE

Lot 3 - RAVALEMENT

Lot 4 - CHARPENTE BOIS

Lot 5 - COUVERTURE

Lot 6 - ETANCHEITE

Lot 7 - MENUISERIES EXTERIEURES

Lot 8 - SERRURERIE METALLERIE

Lot 9 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Lot 10 - CLOISONS DOUBLAGES

Lot 11 - PEINTURE

Lot 12 - REVETEMENT DE SOL

Lot 13 - COURANTS FORTS CFO

Lot 14 - COURANTS FAIBLES CFA

Lot 15 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Lot 16 - PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION

Lot 17 - ASCENSEURS

Lot 18 - ESPACES VERTS

Durée du marché : Délai de chantier 20 mois hors préparation de chantier, compris congés et intempéries.

Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres : <https://keredes.synapse-consult.com>

Date limite de réception des offres: mardi 27 juin 2023 à 16h00 sur la plateforme SYNAPSE à l'adresse <https://keredes.synapse-consult.com>

Critères de choix :

. Prix : 50 %

. Moyens techniques & humains : 35 %

. Démarche environnementale : 15 %

Date d'envoi à la publication : 12/05/2023

L237J05001

AVIS DE PUBLICITE MARCHE DE TRAVAUX

Procédure adaptée
(article R2131-13 du code de la commande publique) avec négociation

«Identification de l'organisme qui passe le marché :
SCCV KERPLANCHES - 110 BD CLEMENCEAU - TSA 70755 - 35207 RENNES
CEDEX 2

«Objet du marché : La consultation porte sur la construction de d'un immeuble regroupant 32 logements collectifs, rue des Planches à RENNES.

«Procédure? : Le marché est passé selon la procédure adaptée : procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre

«Nombre et consistance des lots : 17 lots à savoir :

01 - TERRASSEMENT - VRD

02 - GROS-OEUVRE

03 - RAVALEMENT

04 - BARDAGE BOIS

05 - ETANCHEITE - COUVERTURE METALLIQUE

06 - MENUISERIES EXTERIEURES

07 - SERRURERIE

08 - PORTE AUTOMATIQUE

09 - MENUISERIES INTERIEURES

10 - CLOISON - DOUBLAGE - PLAFOND

11 - REVETEMENT DE SOL - FAÏENCE

11 - SOLS STRATIFIES

12 - PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX

13 - ASCENSEURS

14 - PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION

15 - ELECTRICITE

16 - COURANTS FAIBLES

17 - ESPACES VERTS

«Durée du marché : Délai de chantier 22 mois hors préparation de chantier, compris congés et intempéries.

«Modalités de retrait des dossiers de consultation et de remise des offres : Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement à compter du 17/05/2023 sur notre profil acheteur : <https://keredes.synapse-consult.com> ou depuis <http://www.synapse-ouest.com>

«Date limite de réception des offres : Jeudi 29/06/2023 à 18h sur notre profil acheteur : <https://keredes.synapse-consult.com>

«Critères de choix :

. Prix : 60 %

. Moyens techniques & humains : 25 %

. Démarche environnementale : 15 %

«Date d'envoi à la publication : 16/05/2023

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

L237J05144

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

RENNES

Quartiers 11«Le Bosne»
et 12 «Bréguigny»

2^{eme} AVIS

Par arrêté n°2023-394 du 27 mars 2023, Rennes Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative au transfert d'office des sols privés existants dans les voies suivantes :

Boulevard Pierre Lemoine :

Allée Jean Terrien

Allée Simone Weil

Rue des Chalais

Rue Dolivet

Rue Frédéric Le Guyader

Rue Louis Hémon

Rue Robin Fouquet

Rue Toulmouche

L'enquête publique se déroulera du 15 mai au 2 juin 2023 inclus.

Pendant cette enquête, toute personne intéressée pourra :

- venir consulter le dossier s'y rapportant du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h00 à l'Hôtel de Rennes Métropole, Point Info (rez-de-chaussée),

4 Avenue Henri Fréville - 35200 Rennes ;
- consigner ses observations sur le registre d'enquête ;

- ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, Rennes Métropole - Service Foncier, 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex ou par mail à l'adresse suivante dauh-foncier@rennesmetropole.fr avec la mention suivante : « à l'attention de Mme la Commissaire Enquêtrice - Transfert d'office des sols privés dans les voies ouvertes à la circulation publique - Rennes - Quartiers 11 & 12 ».

Madame Annick Liverneaux, commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public, le lundi 15 mai 2023 de 8h30 à 10h30, le mercredi 31 mai 2023 de 13h00 à 15h00, le vendredi 2 juin 2023 de 15h à 17h, au lieu d'enquête précité.

L237J03857

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Annulation de l'annonce BODACC A n° 2319 publiée le 27 avril 2023 ; ainsi que l'annonce n° L237J04076 parue dans « 7 jours » n° 5174, le 22 avril 2023, le n° RCS indiqué 823 657 596 étant faux ; en ce que la SELARL GOPMJ, 4 mail François Mitterrand -CS 21144-35011 RENNES CEDEX, n'est pas en liquidation judiciaire. - Annulation de l'annonce BODACC A n° 2635 publiée le 10 et 11 mai 2023. Ainsi que l'annonce n° L237J04768 parue dans « 7 jours » n° 5177, le 13 mai 2023 Ces annulations de publications sont corrigées et remplacées par l'annonce suivante :

Par jugement en date du 11 Avril 2023 rectifié par jugement rectificatif en date du 03 mai 2023, le Tribunal judiciaire de RENNES a : - ouvert une procédure de liquidation judiciaire de la société civile immobilière :

«LES 3 F», immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 523 371 946, Lieu-dit La Rousière 35620 ERCE-EN-LAMÉE

- fixé la date de cessation des paiements au 16 Janvier 2023. - désigné la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand -CS 21144 -35011 RENNES CEDEX, en qualité de liquidateur judiciaire de la SCI «LES 3F». Les créanciers sont avisés qu'ils doivent déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ci-dessus désigné dans le délai de deux mois, à compter de la publication au BODACC du présent jugement ou sur le portail électronique.

L237J05154

ABONNEZ-VOUS !

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

Marketplace infogreffe
Reprendre, transmettre une entreprise en confiance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 03 mai 2023)

SAS BCR France SAS, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 881 611 875. Prise de participation. A prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, sous le numéro 2023J00179, Administrateurs Judiciaires : SELARL GAUTIER & Associés prise en la personne de Me Gautier Sophie 111 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 35000 Rennes, conjointement avec la SELARL 2M & Associés, prise en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS, avec pour mission de : surveiller la société dans sa gestion, Mandataires judiciaires SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes, conjointement avec la SELARL ATHENA, prise en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl du Gal Giraud - Immeuble LES 3 SOLEILS, 35000 RENNES, et a ouvert une période d'observation expirant le 3/11/2023. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

13501541217503-2023J00179

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 mai 2023)

SARL MANOIR DU PETIT CORCE, le Petit Corce, 35410 Nouvoitou, RCS RENNES 399 540 236. Location de salles, traiteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 3 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541043983-2023J00175

SAS ALAIN DECLERCQ, Zone Artisanale la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 389 196 692. Commerce de gros. Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00188, date de cessation des paiements le 01/04/2023, désigne conjointement comme administrateurs judiciaires la SELARL GAUTIER & Associés prise en la personne de Me Sophie GAUTIER 111 bd de Lattre de Tassigny 35000 RENNES et la SELARL 2M & associés, prise en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS, avec pour mission : d'assister le débiteur concernant les actes de gestion, et désigne conjointement comme mandataires judiciaires la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 03/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501541217476-2023J00188

SAS L3P, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 843 908 021. Commerce de gros. Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00193, date de cessation des paiements le 01/04/2023, désignant conjointement comme administrateurs judiciaires la SELARL GAUTIER & Associés prise en la personne de Me Sophie GAUTIER 111 bd de Lattre de Tassigny 35000 RENNES et la SELARL 2M & associés, prise en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS, avec pour mission : d'assister le débiteur concernant les actes de gestions, et désignant conjointement comme mandataires judiciaires : la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES, et ouvrant une période d'observation expirant le 03/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501541217497-2023J00193

SARL STOCK PLUS, 5 Rue de la Hautière, Zone Artisanale de la Hautière, 35590 l'Hermitage, Autre établissement dans le ressort : 63 rue du Manoir de Servigne, 35132 VEZIN LE COQUET. RCS RENNES 408 656 247 (1999 B 192). Commerce de détail en magasin non spécialisé. Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00195, date de cessation des paiements le 01/04/2023, désignant conjointement comme administrateurs judiciaires la SELARL GAUTIER & Associés prise en la personne de Me Sophie GAUTIER 111 bd de Lattre de Tassigny 35000 RENNES et la SELARL 2M & associés, prise en la personne de Me Carole MARTINEZ, 22 rue de l'Arcade, 75008 PARIS, avec pour mission : d'assister le débiteur concernant les actes de gestion, et désignant conjointement comme mandataire judiciaires la SELARL DAVID-GOIC & Associés, prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, et la SELARL ATHENA prise en la personne de Maître Charlotte THIRION, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES, et ouvre une période d'observation expirant le 03/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501541300203-2023J00195

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 mai 2023)

SAS ACKLIO, 1137 a Avenue des Champs Blancs, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 819 345 042. Développement de solutions Logicielles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 février 2023 désignant administrateur SELARL Ajassociés, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 Cours Raphael Binet Le Chephren - BP 80927 35009 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire La SELARL GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541043998-2023J00174

MILET Laurent, 6 Rue de la Gare, Tremblay, 35460 Val Couesnon, RCS RENNES 793 665 092. Débit De Boissons, Tabac. Prononce l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire portant uniquement sur le patrimoine professionnel sous le numéro 2023J00172, date de cessation des paiements le 11/04/2023, désigne Mandataire judiciaire la SELARL GOPMJ, Prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES et ouvre une période d'observation expirant le 03/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501541043989-2023J00172

(Jugement du 04 mai 2023)

SAS GERVER, 4 Avenue de Terrebonne, 35500 Vitré, RCS RENNES 401 935 648. Alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130934-2023J00177

SAS NETREN, 14 Square Sarah Bernhardt, 35200 Rennes, RCS RENNES 797 959 566. Alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130951-2023J00178

SARL HENING, 3 Impasse du Chêne Vert, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 850 247 636. Prise de participation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 janvier 2023 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130963-2023J00176

(Jugement du 10 mai 2023)

SAS W.C.C., 4b Rue de l'Épine, Zone Artisanale de l'Hermitière, 35230 Orgères, RCS RENNES 807 745 302, RM 807 745 302. Pressage de disques vinyles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 septembre 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130954-2023J00194

SARL «KER MORGANE», 5 Rue de la Godmondière, 35000 Rennes, RCS RENNES 494 434 202. Marchands de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541300206-2023J00199

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 mai 2023)

SAS propre et fraicheur, 6 Chemin du Château, 35420 Poilley, RCS RENNES 840 280 218, RM 840 280 218. Nettoyage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 novembre 2021, désignant liquidateur Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541044004-2023J00173

(Jugement du 10 mai 2023)

SAS CHAI MAURICETTE, 27 Boulevard de la Liberté, 35000 Rennes, RCS RENNES 913 685 665, RM 913 685 665. Planches apéritives, petite restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130983-2023J00182

SARL LEVREL INGENIERIE, 27 Rue Saint-Nicolas, 35160 Montfort-Sur-Meu, RCS RENNES 483 652 293. Maîtrise d'oeuvre Opc. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130940-2023J00191

SARL BROCELIANDE INFORMATIQUE, 6bis l'Ecaignais, 35137 Bédée, RCS RENNES 751 541 442, RM 751 541 442. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130944-2023J00184

SARL VALEXA, 19 Grande Rue, 35600 Redon, RCS RENNES 789 279 213. Vente de prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130948-2023J00190

SARL EJP, 66 Rue du Général de Gaulle, 35131 Chartres-De-Bretagne, RCS RENNES 819 677 899. Restaurant bar. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2021, avec pourquite de l'activité jusqu'au 12 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130957-2023J00180

SARL LE BAIL AUTOMOBILES, STE EN LIQUIDATION, 24 Rue Chateaubriand, 35590 l'Hermitage, RCS RENNES 839 872 272. Vente de véhicule. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130960-2023J00186

SASU FROM WEST, 5 Rue du Gué Mary, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 853 773 067. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130967-2023J00183

SAS FLASH FLEX TRANSPORT (FFT), Sigle : FFT. Anciennement : 17 Rue De la Binais, 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR SEICHE, RCS RENNES 827 956 756. Immatriculation radiée du RCS de Rennes en date du 13/01/2023. Et actuellement : 16 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. Activité : Transport Public routier de marchandises. Immatriculation du RCS de Paris suite transfert de siège en date du 12/01/2023. RCS PARIS 827 956 756 (2023 B 1039). Non communiquée. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 10 mai 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES.

13501541185459-2023J00138

SARL FRACTAL SOCIETY, 2 Rue du Chanvre, 35680 Bais, RCS RENNES 884 213 836. Bar, restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130970-2023J00187

SAS AFFUTAGE REDONNAIS, 89 Rue de la Châtaigneraie, 35600 Redon, RCS RENNES 890 021 173. Affûtage, vente de lames, sciage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 avril 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130973-2023J00185

ABONNEZ-VOUS !

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 10 mai 2023)

SARL ATELIER 29, la Maison Neuve, 35370 Brielles, RCS RENNES 901 474 494. Mise à disposition de matériel dans le cadre de la commercialisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 février 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130979-2023J00189

SARL MULTIPHONE, 1 Rue de Domalain, Zone de la Baratière, Centre Commercial Intermarché, 35500 Vitry, RCS RENNES 479 043 226. Achat et la vente de tous produits et services liés à la téléphonie, le multimédia. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes, et prononcé la résolution du plan homologué par le Tribunal de Commerce de Rennes le 1er mars 2017 et met fin à la mission du commissaire à l'exécution du plan, la SELARL DAVID-GOIC & ASSOCIES, prise en la personne de Me Isabelle GOIC. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541130937-2023J00181

SARL DCimpression, 7 Rue Richemond, 35140 Saint-Aubin-Du-Cormier, RCS RENNES 884 523 119, RM 884 523 119. Imprimerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541217506-2023J00196

SARL GO MARKET, Rue Jean Monnet, Zone Artisanale de Briangaud, 35600 Redon, RCS RENNES 893 381 145, RM 893 381 145. Épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 novembre 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541217509-2023J00198

SAS ELIANE MAYOR, 1 Rue de Normandie, 35420 le Ferré, RCS RENNES 911 669 588. Débits de boisson. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541217513-2023J00197

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 03 mai 2023)

SARL SHOPNEXTDOOR, 34 Place des Lices, 35000 Rennes, RCS RENNES 534 628 516. Commerce en textiles habillement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31 mai 2023.

13501541043986-2022J00312

SAS INSANIAM, 5 Rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes, RCS RENNES 799 900 931. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes.

13501541043992-2023J00058

SAS RAM PEINTURE, 50 Rue d'Orgeres, 35230 Bourgbarré, RCS RENNES 895 365 955, RM 895 365 955. Peinture, décoration, second oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501541044007-2023J00121

SARL PRESTA'TRANS, 9 les Molières, 35290 le Crouais, RCS RENNES 837 881 382. Transport routier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501541044001-2023J00049

SAS LYT, 31 Rue Jean Guehenno, Escalier C, 35700 Rennes, RCS RENNES 808 230 593, RM 808 230 593. Conception, fabrication et vente de vêtements et accessoires en France et à l'étranger. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501541043995-2023J00089

(Jugement du 10 mai 2023)

SOSA SANTOS Luis, 5ter de la Barberais, Zone Industrielle du Chêne Vert, 35650 le Rheu, RM 887 478 550. Enduseur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501541300223-2023J00119

SAS THOMAS WATT LIGHTING PRO, 20 Rue d'Isly, 35000 Rennes, RCS RENNES 539 168 161. La vente, la production et la distribution de tous matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes, et mettant fin à la mission de l'administrateur Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 bd de Latre de Tassigny 35000 RENNES.

13501541217483-2023J00130

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 10 mai 2023)

SARL CLAIRE SWOBODA CONSEIL, 107 Avenue Henri Freville, Cs 10704, Rennes, 35207 Rennes Cedex 2, RCS RENNES 750 499 865. Conseil stratégique et opérationnel en marketing et communication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes.

13501541217486-2023J00128

SARL CHOCOJENNI, 1 Place du Parlement de Bretagne, 35000 Rennes, RCS RENNES 852 549 435. Vente de chocolats. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 20 mai 2023.

13501541217500-2023J00066

FAVA Marie Thérèse, 8 Rue et 10 du Vau Saint-Germain, 35000 Rennes, RCS RENNES 321 157 968. Prêt A Porter Féminin. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes, maintient l'administrateur judiciaire, la SELARL AJIRE, prise en la personne de Me Erwan MERLY, dans sa mission, jusqu'au terme de la date de maintien de l'activité. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 10 juillet 2023.

13501541300200-2021J00183

SARL COURANT, 7 Rue Jean Lemaistre, 35000 Rennes, RCS RENNES 534 664 966, RM 534 664 966. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes , et mettant fin à la mission de l'administrateur Ajassociés, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 crs Raphael Binet Le Chephren - BP 80927 35009 RENNES CEDEX.

13501541300209-2022J00364

SAS BRETAGNE NETTOYAGE INDUSTRIEL & EXPRESS, 1 Rue Louis Braille, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 853 098 564. Nettoyage industriel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes.

13501541300215-2023J00129

SARL CODE, 15 Rue d'Antrain, 35250 Saint-Aubin-D'Aubigné, RCS RENNES 891 640 385. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501541300220-2023J00126

SARL GRESLE, Zone Artisanale, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 398 314 443, RM 398 314 443. Installation gaz et chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes , et mettant fin à la mission de l'administrateur Selar Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Crs RAPHAEL BINET Le Magistre 35000 RENNES.

13501541217473-2023J00141

DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLOCATION

(Dépôt du 12 mai 2023)

Association PLATEFORME D'INGENIERIE CULINAIRE, 8 Rue Jules Maillard, 35000 Rennes. Acquisition gestion immobilier. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de RENNES. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales Les Petites Affiches de Bretagne le 17 mai 2023.

13501541300213-2018J00115

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 11 mai 2023)

SARL BAIDOU.RA VALEMENT, SOCIETE EN LIQUIDATION, 14 Rue Adèle Denys, 35230 Saint-Erblon, RCS RENNES 537 806 333. Travaux de ravalement. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501541217481-2022J00259

SAS GARNIER, 104 Boulevard Georges Clémenceau, 35200 Rennes, RCS RENNES 754 017 101. Commerce alimentaire. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501541217489-2022J00229

SARL BOK & CO, 6 Rue de la Jaunaie, 35600 Redon, RCS RENNES 831 359 104, RM 831 359 104. Restauration. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

13501541217494-2022J00275

INTERDICTION DE GERER

(Jugement du 09 mai 2023)

SARL ENTREPRISE BIAD PEINTURE ET DECORATIONS, 26 Rue Noël Blayau, 35000 Rennes, RCS RENNES 890 115 256. Peinture. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Farid BIAD pour une durée de 10 ans.

13501541130976-2022J00056

WWW.7JOURS.FR

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 18 avril 2023 - Modification du plan de redressement

SAS LUDENDO COMMERCE FRANCE, 126 Rue de la Boétie, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS PARIS 414 138 842. Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.

13501541284393-2001B00187

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Direction de la Coordination
Interministérielle et de
l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de sécurisation du passage à niveau n°15 et à la cessibilité des terrains nécessaires.

L'enquête se déroulera pendant 17 jours consécutifs, du lundi 15 mai 2023 au mercredi 31 mai 2023 inclus.

Le dossier d'enquête publique et le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, sont consultables gratuitement en mairie de Pléchâtel (1 Pl. de la Mairie, 35470 Pléchâtel) et de Saint-Malo-de-Phily (1 Place de l'Eglise -35480 Saint-Malo-de-Phily) aux heures suivantes, pendant la durée de l'enquête :

- la mairie de Saint-Malo-de-Phily: du mardi au samedi de 8h à 12h;
- la mairie de Pléchâtel: du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h, fermée le mardi après-midi.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à l'adresse suivante: www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-expro

M. Gilles LUCAS, hydrogéologue en retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il sera présent à la mairie de Pléchâtel pour recevoir en personne les observations et propositions du public :

- le lundi 15 mai 2023, de 8h00 à 11h00 ;
- le lundi 22 mai 2023, de 15h00 à 17h00.

Il sera également présent en mairie de Saint-Malo-de-Phily

- le jeudi 25 mai 2023, de 10h00 à 12h00 ;
- le mercredi 31 mai 2023, de 10h00 à 12h00.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération et sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

- aux mairies de Pléchâtel et Saint-Malo-de-Phily, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ;

- par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie de Saint-Malo-de-Phily ;

- par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée dans les mairies de Pléchâtel et Saint-Malo-de-Phily ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

L237J03913

Département d'Ille et Vilaine
COMMUNE DE CHANTEPIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Pour l'extension du cimetière
Avenue d'Orient

Par arrêté n°2023/068 du 20 avril 2023, une enquête publique est prescrite par la ville de Chantepie
La Commissaire-enquêtrice est Mme

Delphine HARDY

Les pièces du dossier accompagnées du registre d'enquête à feuillets non mobiles, datés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, seront disponibles en Mairie de Chantepie - 44 avenue André Bonnin, Chantepie

Du lundi 15 mai 2023 au vendredi 2 juin 2023 inclus

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 17h15 et le jeudi de 13h30 à 17h15

Les observations du public qui pourraient être faites sur le projet pourront être consignées éventuellement sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice, à l'adresse suivante :

Mairie de Chantepie, 44 avenue André Bonnin 35135 Chantepie

Ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquetes.publiques@ville-chantepie.fr

La Commissaire-Enquêtrice recevra toutes les observations qui pourraient être faites sur le projet tel que proposé, lors de ses permanences qui auront lieu en Mairie de Chantepie :

- le 15 mai 2023 de 8h45 à 12h45,
- le 24 mai 2023 de 13h15 à 17h15,
- le 2 juin 2023 de 13h15 à 17h15.

Le rapport et les conclusions de la Commissaire-Enquêtrice seront déposés à la Mairie de Chantepie où toute personne pourra en prendre connaissance.

L237J04269

ZAC BOURG CLAIS TOURAUDIÈRE -
PROGRAMME EP

MODIFICATION 1

Par délibération n°21/16 du 09 mai 2023, le conseil municipal de Pacé a approuvé la modification n°1 du programme des équipements publics de la ZAC multisites Bourg-Clais-Touraudière conformément au code de l'urbanisme. Le dossier de réalisation fera l'objet d'une modification n°1 ultérieurement. La délibération et ses annexes sont consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site Internet de la commune de Pacé (<https://www.ville-pace.fr/accueil>).

L237J04985



SUIVEZ-NOUS SUR



AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 12 mai 2023, Monsieur le Maire de VIGNOC a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement et l'aliénation d'une emprise de voie communale située 38 allée du clos de la ruelle en Vignoc.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de VIGNOC du 05 juin 2023 (9 heures) au 20 juin 2023 (12 heures clôture) inclus.

Les pièces du dossier sont déposées en Mairie de VIGNOC 14 rue des Ecoles - 35630 VIGNOC et pourront être consultées aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et les mardi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30).

A cet effet, Monsieur Michel LORANT a été désigné en tant que commissaire enquêteur, il recevra en Mairie les lundi 5 juin 2023 de 10 heures à 12 heures et lundi 20 juin 2023 de 10 heures à 12 heures (clôture).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement formuler ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de VIGNOC (en précisant l'intitulé du dossier). Le rapport et la conclusion seront transmis au Maire dans le mois suivant l'expiration de l'enquête publique et tenus à la disposition du public à la Mairie et à la Préfecture du département d'Ille-et-Vilaine où les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire
Daniel HOUITTE

L237J05006

DEUXIEME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°66-2023 en date du 06/04/2023, le Maire de la commune de Boisgervilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, M. Yves-Hubert GUENIOT a été désigné par le Président du Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la mairie de Boisgervilly pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 28 avril au 30 mai 2023.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le mardi 30 mai de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie ou adressées par écrit à la mairie au commissaire enquêteur, ou par mail : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie.

L237J05056

COMMUNE DE GUICHEN

Révision générale n°2 du Plan Local d'Urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur la révision générale n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Guichen, pour une durée de 31 jours consécutifs, soit du 5 juin au 5 juillet 2023.

Madame Michèle PHILIPPE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur, par le Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à l'ac-

cueil de la Mairie de Guichen, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundis, mardis, mercredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le jeudi de 8h30 à 12h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier comporte notamment le rapport d'évaluation environnementale réalisée durant tout le processus de révision du PLU.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible au public en Mairie aux jours et heures d'ouverture de l'accueil indiqués ci-avant, ainsi que sur le site internet de la Mairie www.guichenpontrean.fr.

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignait sur le registre ouvert à cet effet en Mairie, soit en les adressant à la commissaire enquêteur pendant le délai de l'enquête, par voie postale en Mairie (Place Georges Le Cornec - BP 88015 - 35580 GUICHEN), ou par voie électronique plu@ville-guichenpontrean.fr.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie :

Le lundi 5 juin 2023 de 9h à 12h
Le vendredi 16 juin 2023 de 14h à 17h
Le samedi 24 juin 2023 de 9h à 11h30
Le mercredi 5 juillet 2023 de 15h à 18h.

Des informations peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme, Aménagement, Foncier - Place Georges Le Cornec - 35580 GUICHEN
(tél : 02.99.05.37.14 / courriel : plu@ville-guichenpontrean.fr).

A l'expiration du délai d'enquête la commissaire enquêteur remettra au Maire, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, son rapport comportant ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Mairie et sur son site internet.

A l'issue de l'enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire enquêteur, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

L237J05108

CONSTITUTIONS

SARL BOURGOIN & Associés
Notaires
4 bd de Chézy
35000 RENNES - CS 26401
Tél 02 99 67 34 00

Aux termes d'un acte authentique reçu le 12/05/2023 par Maître Pierre MAUCORPS, Notaire à RENNES (35000) - 4 Boulevard de Chézy, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ATTEZ-NOUS MOI

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Siège social : 7 Rue Henri Bougeard, 35000 RENNES
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. LE BARS Marc, demeurant 7 rue Henri Bougeard, 35000 RENNES et Mme MONGY Anne-Sophie, demeurant 7 rue Henri Bougeard, 35000 RENNES

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.

Pour avis
Maître Pierre MAUCORPS
L237J04541



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DOMALAIN du 15 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée
- Dénomination sociale : MT CREATION

- Siège social : La Basse Vallée - 35680 DOMALAIN

- Objet social : la réalisation de toutes prestations se rapportant à l'activité de maçonnerie générale ; la maîtrise d'œuvre et le suivi de chantier

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

- Capital social : 2 000 €
- Gérance : Monsieur Mathieu CAILLIEREZ, demeurant 31 rue Gicquel - 35580 GUIGNEN, et Monsieur Tanguy FORVEILLE, demeurant La Basse Vallée - 35680 DOMALAIN

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis. La Gérance

L237J04855



Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 11/05/2023, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « CARDIN BARBERAIS », au capital de 1.000 € dont le siège social est fixé à LE RHEU (35650) - ZA du Chêne Vert - 2 rue de la Barberais. Objet social : L'acquisition, la vente, la prise à bail, la gestion, la propriété et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles. Cogérants : la société « CCTP REYMONDIE », SARL au capital de 10.000 euros ayant son siège social 17 rue Paul Duplessis - 35410 CHATEAUGIRON immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 802 893 321 et la société « VLAT 35 », SASU au capital de 1.000 euros ayant son siège social 16 rue du Bourg - 35720 PLEUGUENEUC immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 894 356 005. Clauses d'agrément : La cession entre vifs des parts sociales sous quelque forme qu'elle intervienne, y compris au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant, requiert l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire. Immatriculation au RCS de RENNES. Pour avis, le représentant légal

L237J04954

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 11 mai 2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SunWest
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : 12 bis rue du Vendelais - 35133 LUITRE-DOMPIERRE

Objet social : Pose et installation de panneaux photovoltaïques, vente de panneaux solaires et de tous produits liés à l'économie d'énergie

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 10.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Fabien GEHAN, site 43 avenue de la Verrerie 35300 FOUGERES, sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.

L237J04972

ABONNEZ-VOUS !



WEIZ

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, La Caduais
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné relatif à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : WEIZ
Siège social : 5, La Caduais, 35 470 BAIN DE BRETAGNE

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

La location meublée, La prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toute ouverture de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Vincent PERRAUX, Né le 03 mai 1986 à RENNES Demeurant 5 La Caduais 35470 BAIN DE BRETAGNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J04977

7 JOURS

Abonnez-vous

À chacun sa formule

couplage magazine
+ site internet

« Découverte » / 6 mois

37 € TTC

« Classique » / 12 mois

58 € TTC

« Fidélité » / 24 mois

110 € TTC

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

sur 7jours.fr

CONSTITUTIONS

Cime

AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous seing privé en date à Rennes du 9 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCM CABS
Forme : Société civile de moyens
Objet : La mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, en veillant au respect de la liberté de choix du patient et l'indépendance technique et morale de chaque praticien : Elle peut acquérir, louer, vendre des installations et appareillages nécessaires, engager du personnel auxiliaire nécessaire, acquérir ou prendre à bail tous immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice des activités professionnelles des associés.

Durée de la société : 50 années
Capital social fixe : 100 euros
Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés.

Siège social : Rue René Dumont, Ilot 9, ZAC Armorique, 35000 Rennes

Gérance :
- M. Charles DESHAIES demeurant 24 rue Waldeck Rousseau, 35700 Rennes

- Mme Amélie GLORIA demeurant 37 rue Amélie Nemours, 35700 Rennes
- Mme Bérénice BANNETEL, demeurant 14 Square de la Rance, 35000 Rennes

- Mme Solène SAKELARIO, demeurant 12 avenue Louis Barthou, 35000 Rennes

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

La Gérance

L237J04978

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

Suivant acte s.s.p. du 10.05.2023, il a été constituée une société par actions simplifiée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LM Immo.
Objet : l'achat, en vue de la revente, de tous biens et droits immobiliers (en totalité ou par lots).

Siège : 6 bis rue Jules Rieffel, 35000 RENNES.

Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 1.000 € (apports en numéraire).

Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Agrément : Les actions peuvent être transmises librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Présidente : Mme Léa MÉRIL, demeurant 6 bis rue Jules Rieffel, 35000 RENNES.

Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, la Présidente.

L237J04993

ABONNEZ-VOUS !

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

Suivant acte s.s.p. du 10.05.2023, il a été constituée une société par actions simplifiée (à associé unique), ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES FORGES DE PAIMPONT.

Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel - restaurant - débit de boissons (licence IV), sis et exploité à PLELAN-LE-GRAND (35380), Les Forges ; l'organisation de banquets, séminaires, réceptions, mariages...

Siège : Les Forges, 35380 PLELAN-LE-GRAND.

Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 10.000 € (apport en numéraire).

Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.

Agrément : Les actions peuvent être transmises librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Présidente : AUTREMENT FINANCE (S.A.S.U.), Le Pas David, 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT, RCS NIORT 830 539 482.

Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, la Présidente.

L237J04994

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Jacky BODIC, notaire à HEDE-BAZOUGES (35630), en date du 11 mai 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCCV HEDE chemin Horain.

Forme : Société Civile de Construction Vente.

Objet : L'acquisition d'une ou plusieurs parcelles de terrain située (s) sur la commune d'HEDEBAZOUGES (35630).

- la construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ;

- la réalisation des voiries et des espaces verts ;

- la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

Capital social fixe : 1000 euros représentatif d'apports en numéraire.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou descendant, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.

Siège social : 17 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 RENNES.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES

Gérante : la société dénommée «COOP DE CONSTRUCTION» Société Coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable dont le siège est sis à RENNES (35000), 17 boulevard de la Tour d'Auvergne, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 306 964 883

Pour avis, Le Notaire

L237J05008

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 04/05/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile ;

DENOMINATION : LA DARONNE ;

CAPITAL SOCIAL : 429.195 euros ;

SIEGE : 02, Gohorel à Cesson-Sévigné (35510) ;

OBJET : la gestion de titres de sociétés ;

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 euro ;

APPORTS EN NATURE : 4.400 parts sociales de la société ZF PRODUCTIONS évaluées à 4.400 euros et 853 parts sociales de la société LIBRE OPTIQUE évaluées à 424.794 euros ;

GERANCE : M. Xavier MAIRE, demeurant 41, boulevard Jacques Cartier à Rennes (35) ;

AGREMENT : les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire ;

IMMATRICULATION au RCS de Rennes.

Pour avis.

L237J05039

OPB

Société par actions simplifiée unipersonnel

Au capital de 1000 €

Siège social : 4 La Gendrotais (35380), Plélan Le Grand

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/05/2023, il a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnel présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination : OPB - Siège social : 4 La Gendrotais - 35380 - PLELAN LE GRAND - Durée 99 ans.

Objet social : Services d'aménagement Paysager

Capital : 1000 €

Présidence : Mr John MARIE - « 2 Le Closel-35380-PLELAN LE GRAND.

Immatriculation : RCS de RENNES

L237J05044



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Guipry Messac du 12/05/23, il a été constituée une société à responsabilité limitée dénommée AVT TRANSPORTS sis La Plais, 35480 GUIPRY MESSAC avec pour objet social transporter public routier de marchandises ou location au moyen de véhicules de plus de 3,5 tonnes, pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 20 000 €. Gérance : Emilie Voland 17 La Plais à guipry messac. Immatriculation RCS Rennes ; Pour avis

L237J05046



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Guipry Messac du 12 mai 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée dénommée AVT TRAVAUX PUBLICS sis : La Plais, 35480 GUIPRY MESSAC avec pour objet social : travaux publics et privés en tous genres (drainages, terrassements, assainissements, arasements, défrichement et défonçage de terrains publics, particuliers et trous travaux similaires), constructions en tous genres, achat et vente de matériaux, ainsi que le commissionnement sur ces diverses activités, négoce, réparation, entretien de tous matériels ou machines se rapportant aux activités ci-dessus, pose de canalisations VRD et câbles, forages, démolitions, locations de véhicules lourds et de matériels se rapportant à l'activité, et ce pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital so-

cial : 5 000 €. Gérance : Mickaël BRARD 10 le Breil Coterel à Guipry Messac Immatriculation RCS Rennes. Pour avis

La Gérance

L237J05048

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ANGEL TAXI ;

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique ;

Siège social : 8 Le Cropy - 35250 SAINT-SULPICE-LA-FORET ;

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'exploitation, la vente, la location -gérance de tous fonds de commerce de transport de personnes, avec ou sans bagages et/ou colis à titres onéreux, par taxi. Le transport de personnes à l'aide de véhicules n'excédant pas neuf places, conducteur compris. Transport de personnes en voiture de tourisme avec chauffeur (VTC), la location de voitures particulières avec chauffeur. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ;

Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;

Capital social : 10.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Angélique DIARD sise 8 Le Cropy - 35250 SAINT-SULPICE-LA-FORET, sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

L237J05062



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 15/04/2023.

Il a été constituée une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : FAUGERE-RECI-PON ;

- Siège : L'Orangerie du Château 35890 LAILLE

- Durée : 99 ans ;

- Objet : activités agricoles

- Capital : 2 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : a été nommée gérante de la société sans limitation de durée : Madame Solène ALLART, demeurant à La Fleurière, 2 place des Lacs 51390 GUEUX

POUR AVIS

La Gérance

L237J05065



SUIVEZ-NOUS SUR



CONSTITUTIONS

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile immobilière
DENOMINATION : MIDJU
SIEGE SOCIAL : 17 avenue Orgerblon - ORGERES (35230)

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € représentant exclusivement des apports en numéraire.

OBJET : - L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, notamment à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - L'administration, l'exploitation, la location, la gestion, l'aménagement et l'entretien des immeubles appartenant à la société ; - La souscription et la conclusion de tous emprunts liés à l'acquisition des immeubles sociaux ou droits immobiliers ; - L'aliénation de la totalité ou d'une partie des immeubles sociaux ou droits immobiliers par voie de vente, échange ou apport ;

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

GERANCE : Madame Marie-Julie JEGOU, née le 23 octobre 1995 à RENNES (35), demeurant à VERN SUR SEICHE (35770) - 65 rue de Châteaubriant.

CESSION DE PARTS :

Toute transmission de parts sociales : (i) y compris entre associés ou au profit du conjoint et des descendants en ligne directe d'un associé, (ii) par quelque moyen que ce soit, à titre gratuit ou onéreux (donation, apport, cession, échange, fusion, transmission universelle de patrimoine...), (iii) qu'elle porte sur la toute propriété, l'usufruit ou la nue-propriété des parts sociales ou tout autre démembrement du droit de propriété, doit être préalablement autorisée par décision collective extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES. Pour avis,

L237J05100

In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte SSP en date à BÉDÉE du 15 Mai 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 euros dont la dénomination est CORENTIN PORTES MAÇONNERIE ; Siège social : 28 Bourgneuf 35137 BÉDÉE ; Objet social : Tous travaux de maçonnerie en neuf ou rénovation, ravalement de façades, rénovation, restauration, entretien et réparation de tous bâtiments ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Monsieur Corentin PORTES demeurant 28 Bourgneuf 35137 BÉDÉE ; Immatriculation au RCS de RENNES.

L237J05107

Par acte sous seings privés en date du 12/05/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : ADAPTER-TUS
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2.500 euros
SIEGE : 5 allée de la Grande Treille Bureau 3 - 35200 RENNES

OBJET : Toutes prestations de conseil et d'accompagnement auprès des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; Le conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, de la conception à la mise en oeuvre ; toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, l'externalisation de processus métiers ;

DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Jean-Michel KINDER 13 avenue Du Guesclin 35530 SERVON-SUR-VILAINE, sans limitation de durée.

DIRECTEUR GENERAL : M. Pascal FONTENEAU demeurant 329 Chemin Maracabre 83440 FAYENCE, sans limitation de durée.

IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J05113

Pharmacie Liberté
Société A Responsabilité Limitée
au capital social de 10.000 €
Siège social :
26 rue Maréchal Joffre 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14/04/2023, il a été institué une Société A Responsabilité Limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : Pharmacie Liberté
SIEGE SOCIAL : 26 rue Maréchal Joffre 35000 RENNES

OBJET : La société a pour objet : l'activité du pharmacien d'officine ; la société a donc pour objet : l'achat et l'exploitation d'une Officine de Pharmacie, avec ses activités annexes et connexes ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 € (apport en numéraire)

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

GERANCE : Mr Bertrand DENIEUL, demeurant 6 rue Jules Rieffel - 35000 RENNES

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES (35).

Pour avis, la gérance.

L237J05146

D&A

DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 15 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile

Dénomination : **LS HOLDING**
Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 1 € chacune

Siège social : 1, Lieu-dit Le Gravier 35600 SAINTE-MARIE

Objet : la prise de participation sous toutes formes, soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ; la gestion de ces divers investissements et participations et toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social ; l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, commerciale, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation à condition d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES

Gérance : sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Lenny SIMON demeurant à SAINTE-MARIE (35600) au 1, Lieu-dit Le Gravier et Monsieur David SIMON demeurant à SAINTE-MARIE (35600) au 1, Lieu-dit Le Gravier.

Cession des parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'après agrément préalable du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires, l'associé cédant prenant part au vote.

Pour avis, la gérance.

L237J05147

Avec la Région Bretagne cultivez le goût des langues de Bretagne



© SCOPIC - Crédit photo : Olo Studio, Avril 2023

La Région Bretagne soutient l'apprentissage, la transmission et la pratique du breton et du gallo dans la vie quotidienne.

CULTURES ET SPORTS - LANGUES DE BRETAGNE



In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte SSP en date à MORDELLES du 9 Mai 2023, il a été constituée une société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont la dénomination est LA VENTILATION BRETEILLIENNE ; siège social : 17b Mail du Commandant Jacques-Yves Cousteau 35310 MORDELLES ; Objet social : La réalisation des travaux de rénovation électrique, de ventilation et de chauffage sur tout type de bâtiment ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Président : La société BODIGUEL GESTION ENTREPRISE (951 821 198 RCS RENNES) ; Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix ; Clauses d'agrément : les actions ne peuvent être transmises, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des actions composant le capital sauf lorsque la société ne comporte qu'un actionnaire ; Immatriculation au RCS RENNES.

L237J05148

MODIFICATIONS

GUIVOIS

SARL au capital de 8.000,00 Euros
334, route de Nantes
RENNES (35000)
R.C.S. : RENNES 479 506 818

Il résulte du procès-verbal du 13 mars 2023 que le siège social a été transféré à RIVES-DU- COUESNON (ST JEAN SUR COUESNON), (35140) 9 les Monfouches, à compter du 31 mars 2023.

Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J04936

DHN ELECTRICITE SAS CAPITAL : 1000,00 € SIEGE SOCIAL : 3 Rue de l'île Cigogne 35132 Vezin-le-Coquet R.C.S. 829 344 241 L'Assemblée générale ex-

traordinaire du 17.04.2023 à : 9 heures
Transfert du siège au : 16 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS Inscription modificative au RCS de PARIS

L237J04948

CBMI SASU au capital de 500 € Siège Social : 8, AVENUE GASTON SEBILLEAU 35600 REDON 828170225 RCS de RENNES Par AGE du 02/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 50, RUE DE LORRAINE 93290 TREMBLAY EN FRANCE, à compter du 02/01/2023. Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS de BOBIGNY

L237J04997

GUEGUEN INVESTISSEMENT

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 14, Hameau Shirin Ebadi
35410 DOMLOUP
RCS de RENNES n°949 433 841

L'AGE du 09/05/2023 a décidé à compter du 09/05/2023 d'augmenter le capital social de 206 000 € par apport en nature en le portant de 1 000 € à 207 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de RENNES.

L237J04999

HNN GROUPE SAS au capital de 87 000€ sise 7 RUE MARECHAL JOFFRE 35000 RENNES 910782663 RCS de RENNES, Par décision de l'associé unique du 10/11/2022, il a été décidé de : - de remplacer l'objet social par : Une activité de restauration rapide, vente de boissons non alcoolisées, sur place ou à emporter. Seul le premier alinéa de l'objet social est changé, le reste de l'article reste inchangé. - changer la dénomination sociale qui devient CHEEZ'Y PASTA - nommer Président M. EL ACHI Alwan 11 rue du gast 35700 RENNES en remplacement de Mme ICHOUAN Fatima démissionnaire Mention au RCS de RENNES

L237J05029

WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CA DEVELOPPEMENT.
Forme : SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : Impasse IRENE JOLIOT CURIE, 35170 BRUZ.
904718095 RCS de Rennes.
Aux termes d'une décision en date du 12 mai 2023, les actionnaires ont décidé, à compter du 12 mai 2023, de transférer le siège social à 10, rue Louis Blériot, 35235 Thorigné Fouillard.
Mention sera portée au RCS de Rennes.
L237J05031

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Dénomination : PATRIMINVEST 22 BOURG EN BRESSE
Forme : SCI
Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES
N°919843847 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
Aux termes d'une décision en date du 16 mai 2023, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 5.498.000 euros à 6.148.000 euros.
Modification des statuts : Les articles « 6.1 MONTANT DES APPORTS » et « 7-CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de capital
Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
L237J05040

HBC BATIMENT

SARL capital 1000,00 €
Siège social : 4 Square de Varsovie
35200 RENNES
R.C.S. RENNES 818 035 578
L'Assemblée générale extraordinaire du 02.05.2023 à 9 heures
Transfert du siège au : 16 RUE DU FBG SAINT DENIS 75010 PARIS
NOTIFICATION au RCS de PARIS.
L237J05047

MADONETTA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 25 B, rue Waldeck Rousseau - 35700 RENNES
Nouveau siège social : 8, rue des Brégeois - ZA des Mottais
35400 SAINT-MALO
531 972 859 RCS SAINT-MALO (anciennement RENNES)

Par décisions des associés du 12/01/2023, le siège social a été transféré de 25 B, rue Waldeck Rousseau - 35700 RENNES au 8, rue des Brégeois - ZA des Mottais - 35400 SAINT-MALO à effet du 12/01/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera désormais immatriculée au RCS de SAINT-MALO. Gérance : M. Jean-Marc BUISSON demeurant 37B, rue Edmond Rostand - 35700 RENNES. Pour avis, La Gérance.
L237J05051

« TRANSPORT SERVICE AUTO »

TSA 35
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 5 000 €uros
Siège social : 6 Le Croizé - 35140 SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS
RCS RENNES 830 526 257

En date du 02 mai 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à : la vente de véhicules neufs et d'occasion ainsi que la location de véhicules, tant en France qu'à l'étranger.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
L237J05066

CYPRELECT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : La Ville Hautelieu
35360 LANDUJAN
832 653 182 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Thierry MAUDET de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant Madame Catherine MAUDET, demeurant 73 la Ville Hautelieu 35360 LANDUJAN, pour une durée illimitée, à compter du même jour. Pour avis La Gérance
L237J05067

AVIS DE MODIFICATION

SOFICOSIM Société par actions simplifiée au capital de 265 000 euros Siège social : 32 rue du Docteur Léon, 35740 PACE 483779310 RCS RENNES Par décisions du 31/12/2019, l'associé unique a constaté que les mandats des sociétés DUMOUCEL & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire et AUDIT GRAND OUEST, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveaux commissaires aux comptes en remplacement.
POUR AVIS, Le Président
L237J05123

AVIS DE MODIFICATION

SOFICOSIM Société par actions simplifiée au capital de 265 000 euros Siège social : 32 rue du Docteur Léon, 35740 PACE 483 779 310 RCS RENNES Aux termes d'une décision en date du 3/05/2023, l'associé unique a nommé Nathalie LE PAGE épouse COSTE, demeurant 16 Rue du Docteur Léon, 35740 PACE en qualité de Directeur Général. POUR AVIS, Le Président
L237J05124

7 JOURS
TECHNIQUES DE BREVET



LES QUAIS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 40.000,00€
SIEGE : 24 rue Vasselot 35000 RENNES
RCS RENNES - SIREN : 483364113

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 19.05.2023, il résulte que le siège social a été transféré du 24 rue Vasselot à RENNES (35000) au 8 rue des Tanneurs à RENNES (35700), à compter du 19.05.2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS de RENNES.
Pour avis, la gérance.
L237J05149

ASCENT

Société par actions simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social :
19 RUE JACQUES CARTIER
35590 L'HERMITAGE
890 768 237 RCS RENNES

AVIS NOMINATION CAC

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 17 Mai 2023, FIGECAL AUDIT, société dont le siège social est situé Rue des Martinières 53960 BONCHAMP LES LAVAL, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2028.
POUR AVIS
Le Président
L237J05151

DISSOLUTIONS

FERMETURES
AUTOMATISMES STORES SERVICES - F.A.S.S.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 €
Siège social : La Drouillère
35760 SAINT-GRÉGOIRE
392 380 358 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Gwénolé COURTEL, demeurant 12 rue Garigliano 56000 VANNES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de

celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Garigliano 56000 VANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur
L237J04738



DISSOLUTION ANTICIPÉE

ELECTRIC BOBINAGE SARL GICQUEL ET FILS

SARLU au capital de 7 622,45 €
Siège social : rue André Citroën
ZI La Croix aux Potiers
35131 CHARTRES DE BRETAGNE
319 181 335 RCS RENNES

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2023 et sa mise en liquidation. L'associé unique Monsieur Frédéric GICQUEL demeurant 52, Route de Nantes 35131 PONTPEAN exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes. Mention sera faite au RCS : RENNES. Pour avis,
L237J04741

GUIBOR INVESTISSEMENTS

SCCV au capital de 65 000 €
Siège social : 20 rue des Algues
35800 SAINT LUNAIRE
RCS de SAINT MALO n°853 768 117

L'Assemblée générale extraordinaire du 26/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme GUILLOU AUDE, demeurant 2 RUE DE LA CORBINAIS, 35800 DINARD et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT MALO.

Pour avis
Les associés
L237J04998

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ
ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

ON NE VOUS LE RÉPÉTERA PAS 3 FOIS : QUEL QUE SOIT VOTRE CHOIX, LE MOINS CHER C'EST E.LECLERC

Certains préfèrent les marques nationales, d'autres les marques distributeurs et d'autres encore les marques premier prix. Dans tous les cas, une chose est sûre : chez E.Leclerc, votre cola zéro est moins cher que chez Carrefour ou Casino par exemple. Et ça, quel que soit votre choix.

Vous voulez la preuve ? Vérifiez sur www.quiestlemoinscher.leclerc



E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens relevés du 03/04/2023 au 15/04/2023. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiestlemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

CLÔTURES

SCCV CASSARD

Société civile de construction-vente en liquidation au capital de 1.000 €
Siège social : 24 Chemin canal saint martin 35700 RENNES
527 791 925 RCS de Rennes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur société S21, Société par Actions Simplifiée au capital de 31.500 Euros, dont le siège social est situé 24 Canal Saint-Martin - 35700 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 413.353.095 et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de RENNES.

Le liquidateur

L237J05000

SAINT-MARTIN IMMOBILIER
SARL à associé unique en cours de liquidation au capital de 5 000 €
Siège social et de liquidation : 26 square des Corbières 35170 BRUZ
752 654 988 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2023 au siège de liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Isabelle PERRINE, demeurant 26 square des Corbières - 35170 BRUZ, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, le Liquidateur

L237J05053

FONDS DE COMMERCE

VAUBAN
NOTAIRES

Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, Notaire à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 10 mai 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES, a été cédé par :

La Société dénommée AFG SOCIETE, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 3 rue des Orbettes, identifiée au SIREN sous le n° 804 134 211 et immatriculée au RCS de SAINTMALO.

A :

La Société dénommée KABOUL SOCIETE, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 3 rue des Orbettes, identifiée au SIREN sous le n° 951 214 824 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER exploité à SAINT MALO (35400), 3 rue des Orbettes, connu sous le nom commercial SAS AFG SOCIETE et sous l'enseigne AFG FOOD.

Propriété - jouissance : le 10 mai 2023
Moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), payé comptant, s'appliquant : - aux éléments incorporels pour 25.000,00 EUR - au matériel pour 15.000,00 EUR.

Oppositions : s'il y a lieu, pour la correspondance et leur validité, elles seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Géraldine RENOULT, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO.

Pour insertion, Le notaire.

L237J04973

REGIMES MATRIMONIAUX



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 10 mai 2023 dressé par Maître Michaël KERJEAN, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'TRENTE CINQ NOTAIRES' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault,.

Monsieur Matthieu Albert Patrick BLANDEL né(e) le 22 mai 1982 à PLOERMEL (Morbihan).

Et

Madame Hélène Marie Nicole BLANDEL née LORRE. né(e) le 2 octobre 1984 à VANNES (Morbihan).

Demeurant ensemble 4 chemin de l'Isle, 35230 SAINT ERBLON.

Mariés le 30 août 2014 par devant l'officier de l'Etat civil de GOURHEL (Morbihan) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J04971

AUTRES ANNONCES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE.

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social : 4, rue Louis Braille - 35136 Saint Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'as-

L237J05036

surance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI d'Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de de la Boétie 75008 Paris.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de son Assemblée Générale mixte (extraordinaire et ordinaire annuelle) du 30 mars 2023, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine a, conformément à l'ordre du jour, renouvelé partiellement son Conseil d'Administration.

Ainsi, l'Assemblée Générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de Monsieur Olivier AUFRAY, Monsieur Christophe GILLES, Monsieur Olivier SIMONNEAUX et de Madame Betty BUDET.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer Madame Carole RESTOUX en qualité de nouvelle administratrice en remplacement de Madame Eliane GIROUX, suite à son souhait de ne pas renouveler son mandat arrivé à échéance. Madame Carole RESTOUX est nommée en administratrice pour une durée de 3 ans qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer Madame Florence LE BIHAN en qualité de nouvelle administratrice en remplacement de Madame Marie-Gabrielle DESMOTS suite à démission. Madame Florence LE BIHAN est nommée administratrice pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Dans sa séance du 31 mars 2023, le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine a décidé de confier à nouveau sa Présidence à Monsieur Olivier AUFRAY. Au cours de cette séance, le Conseil a décidé de la composition de son bureau sous la présidence renouvelée de Monsieur Olivier AUFRAY. Madame Patricia PINSARD est élue 1^{ère} vice-présidente. Monsieur Olivier SIMONNEAUX est élu 2^{ème} vice-président. Madame Déborah GAIGNARD est élue 3^{ème} vice-présidente. Monsieur Louis DUVAL est élu secrétaire -trésorier.

Pour avis.

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2023-05-07 -Vendeur : BAR RESTAURANT AUX SAVEURS DE LA MER - Acheteur : LES DEUX CHOUBY

Activité : bar - restaurant. Adresse : 18 Place de l'Eglise 35120 Cherrueix France ;

Prix : 75 000.00 Euros

Opposition : Election de domicile : ME JANVIER Fabrice 19 Rue de la Gare B P 5 35350 Saint-Méloir-des-Ondes pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-05-07 - Vendeur : L J M - Acheteur : BIERES FEUILLE CISEAUX

Activité : création acquisition de tous fonds de commerce de café, bar, restauration rapide et location espace travail. Adresse : 2 Passage du Trégor 35000 Rennes France ; Prix : 68000.00 EUR.

Oppositions : Election de domicile : DELPERIER Eric et Jean-Marie 7 Rue Victor Hugo-Bp 50434 35004 Rennes Cedex pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-04-22 - Vendeur : BODIN DOMINIQUE - Acheteur : BEHIERS-CHOUET

Activité : un fonds commercial d'alimentation et d'approvisionnement général, exploité à La Guerche de-Bretagne (35130), 20, rue d'Anjou, sous l'enseigne Coccimarket, France .

Prix : 100000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à La Guerche-de-Bretagne, 8, rue du Huit-Mai, au siège de l'office notarial, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet ;

2023-04-21 - Vendeur : ANGEVIN - Acheteur : ANGEVIN SERVICES

Activité : la branche d'activité « Fonctions support » dépendant du fonds de commerce qu'elle exploite à titre principal à Noyal Châtillon-sur-Seiche, 79 Les Hameaux de la Rivière. PRIX : 235 000.00 EUR

Oppositions : Opposition dans les dix jours suivant la dernière en date des publications prévues par la loi au siège principal de la branche d'activité cédée situé 79 Les Hameaux de la Rivière, 35230 Noyal Châtillon-sur-Seiche, où domicile a été élu à cet effet, et pour la correspondance à l'adresse du Cabinet EVOLIS Avocats cité 40, boulevard de la Tour d'Auvergne, CS 66503, 35065 Rennes Cedex, séquestre.

2023-05-11- VENDEUR : PRESSING CAP NORD - Acheteur : PIBAU

Activité : pressing, laverie, blanchisserie, dépôt de linge. Adresse : 6 Rue Louis Guilloux 35600 Redon France. PRIX : 160000.00 EUR

Oppositions : Election de domicile au fonds vendu Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

VOUS PRÉFÉREZ LE MOINS CHER, LE MOINS CHER OU LE MOINS CHER ?

Certains préfèrent les marques nationales, d'autres les marques distributeurs et d'autres encore les marques premier prix. Dans tous les cas, une chose est sûre : chez E.Leclerc, vos biscuits tablette chocolat au lait sont moins chers que chez Auchan, Intermarché ou magasins U par exemple. Et ça, quel que soit votre choix.

Vous voulez la preuve ? Vérifiez sur www.queistlemoinscher.leclerc



E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens relevés du 03/04/2023 au 15/04/2023. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.queistlemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

11^e édition
Lundi 3 juillet 2023
St-Brieuc
Palais des congrès & des expositions



OPEN

de l'international

Rendez-vous B2B | Réunions d'information
Retours d'expérience | Échanges de bonnes pratiques
Forum Networking | Village des Partenaires à l'international
Conférence plénière | Assemblée générale de BCI

Programme & inscription : www.opendelinternational.com

BRETAGNE^{BE}
COMMERCE
INTERNATIONAL

PARTENAIRE EXCLUSIF TEAM FRANCE EXPORT
EN BRETAGNE

Invest in
BRETAGNE^{BE}

Avec le soutien financier de



 CCI BRETAGNE